

VIVRE LA

Wallonie

LE MAGAZINE DE VOTRE RÉGION



PB-PPIB-08959
BELGIEN-BELGIQUE

N° 70
DÉCEMBRE 2025

LE DOSSIER

SANS-ABRISME ET HOUSING FIRST

NOTRE INVITÉE
ORLANE

MESSAGE
IMPORTANT !

Réabonnez-vous pour
continuer à recevoir le
magazine. Voir p. 3.



EDIWALL

VIVRE LA WALLONIE / N° 70

Hiver 2025 / Ediwall

Magazine d'information trimestriel de la Wallonie édité par le département de la Communication du Service public de Wallonie

NOUS AVONS DÉMÉNAGÉ... NOTRE NOUVELLE ADRESSE :
BOULEVARD ERNEST MELOT 50, 5000 NAMUR

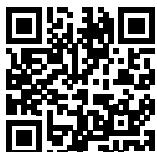
VOUS SOUHAITEZ VOUS ABONNER GRATUITEMENT ?

Appelez le **numéro vert** de la Wallonie : **1718**

Inscrivez-vous sur notre site :
ediwall.wallonie.be/abonnements

Vous devez modifier vos données ou changer d'adresse ? Contactez-nous **par mail** à cette adresse :
ediwall@spw.wallonie.be

Vous souhaitez **TÉLÉCHARGER/FEUILLETER LE MAGAZINE EN LIGNE** pour participer à nos concours ? Rendez-vous sur www.wallonie.be/vivre-la-wallonie



VOUS SOUHAITEZ CONTACTER LA RÉDACTION ?

Contactez-nous **par mail** à cette adresse :
vlw@spw.wallonie.be

ÉDITEUR RESPONSABLE

Stéphanie GUISSE, Secrétaire général a.i.

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT

Anne-Céline ADNET, directrice générale

DIRECTRICES DE LA PUBLICATION

Joëlle DEGLIN et Valérie PUTZEYS

RÉDACTRICE EN CHEF

Geneviève COSTES - genevieve.costes@spw.wallonie.be

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Véronique BINET, Geneviève COSTES, Pascale CROMMEN, Valérie DEGIVES, Céline DEREUME, Évelyne DUBUISSON, Henry HAMOIR, Marie MICHTOTTE et Valérie PUTZEYS

COLLABORATIONS SPW

SPW Secrétariat général : Anais BOTS, Catherine BOUVY, Aurélie COIGNAUX, Guillaume DUGRAVE, Adrien HALENS, Valérie JOPPEN, Sandrine LANGHR, Florence LECOMTE, Coline MARLOYE, Loredana NARDELLO et Caroline RIGOTTI - SPW Mobilité et Infrastructures : Loïc CALICIS et Antoine POULIN - SPW Agriculture, Ressources naturelles, Environnement : Olivier HERMIA et Emmanuelle MICHAUT - SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie : Arnaud COLLARD, Gwendoline GÉRARD, Laetitia JOTTARD et, à l'AWaP, Juliane MASSAUX et Madeline VOTION - SPW Intérieur et Action sociale : Gilles BARVAUX, Sylvie GROLET, Rosine HERLEMONT, Kristel KARLER, Ermeline LEGRAIN (OWSA) et Yolène VERBROUCK - SPW Economie, Emploi, Recherche : Pierre DEMOTTE et Charlotte VERDUN

REMERCIEMENTS

Hicham AHALI (Les Nocturnales), Mélanie BERTRAND (SAN), Louis BLONDEAU (RSUMB), Laure CAPITANI (WBDM), Florence CASTEELS (LETEC), Mathieu CORNÉLIS et Audrey LIJOT (Énergie Info Wallonie), Johanne DENDONCKER et Frédéric JOMAUX (Parcs et Jardins de Wallonie), Caroline HERMANN (Spa Museum), Amandine LEFEBURE (Be WaPP), Vanessa PONCELET (Apag-W), Clémence SIMON (PIAS Belgium), Anne-Elisabeth SPRIMONT (CWAPE), IFAPME et Syndicat d'initiative de Viroinval

MISE EN PAGE

KNOX DESIGN (Chénée)

ILLUSTRATION DE COUVERTURE

© Adobe Stock

IMPRESSION

REMY-ROTO (Beauraing)

ROUTAGE

ACCESS (Herstal)

ISSN : 2031-6429 (P) et 2684-5202 (N)

VIE PRIVÉE ET PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le Service public de Wallonie veille au respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Infos : www.wallonie.be, rubrique « Vie privée ». Le Délégué à la protection des données vous répond à l'adresse dpo@spw.wallonie.be

Imprimé sur du papier PEFC © Publication trimestrielle gratuite. Ne peut être vendue. Toute reproduction totale ou partielle nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable.



Le parc d'Enghien, classé au « Patrimoine exceptionnel de Wallonie »
© Martin Dellicour

LE MOT DE LA RÉDACTION

Le sans-abrisme touche des milliers de personnes dans notre région. Pour y faire face, la Wallonie a déployé une série de mesures parmi lesquelles le dispositif Housing First. Nous consacrons notre dossier à cette problématique complexe et aux réponses concrètes qui y sont apportées.

Notre invitée, Orlane, auteure, compositrice, multi-instrumentiste et interprète, nous dévoile son parcours, son univers musical et ses sources d'inspiration.

Et pour des idées de balades, nous vous emmenons au cœur de nos villes, dans quelques-uns de nos plus beaux parcs et jardins labellisés.

Nous vous souhaitons, d'ores et déjà, d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2026.

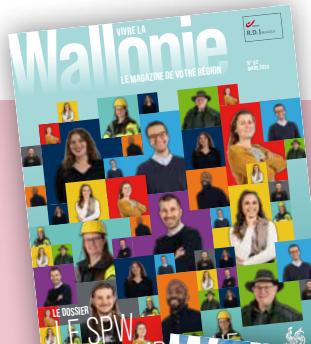
Bonne lecture !



CHÈRES LECTRICES, CHERS LECTEURS,

Vous êtes abonnés à la **version papier** de votre magazine trimestriel et vous le recevez quatre fois par an à votre domicile. Nous vous remercions de votre intérêt. Parce que votre satisfaction nous tient à cœur, nous mettons tout en œuvre pour vous informer au mieux et rencontrer vos attentes.

Dans un contexte de rationalisation et soucieux d'une gestion publique responsable, nous souhaitons vérifier si vous êtes toujours intéressés et confirmer votre abonnement.



IMPORTANT !

Si vous vous êtes abonnés ou désabonnés durant le mois précédent la sortie de ce numéro, c'est-à-dire au cours du mois de novembre 2025, vous ne devez rien faire.



Voulez-vous continuer à recevoir gratuitement le *Vivre la Wallonie* sous format papier ?

Si oui, veuillez renouveler votre abonnement via [l'une des options suivantes :](#)

- En complétant le formulaire en ligne sur www.wallonie.be/vivre-la-wallonie
- Par e-mail à l'adresse ediwall@spw.wallonie.be en mentionnant vos coordonnées complètes
- En appelant gratuitement le numéro vert de la Wallonie au **1718** (ou **1719** pour les personnes de langue allemande)

Les demandes de désabonnement sont également à communiquer via ces trois modalités.



NOUS VOUS REMERCIONS
POUR VOTRE FIDÉLITÉ ET
VOTRE ENGAGEMENT ENVERS
UNE WALLONIE RESPONSABLE.



L'ACTU

Focus sur la nouvelle tarification horaire au 1^{er} janvier 2026 © ORES

5 · ÉPINÉLÉ

8 · FOCUS

- Le 1^{er} janvier 2026, le bihoraire change d'horaire
- Les caillebotis des Hautes Fagnes : un patrimoine restauré au service de la nature

11 · FOKUS

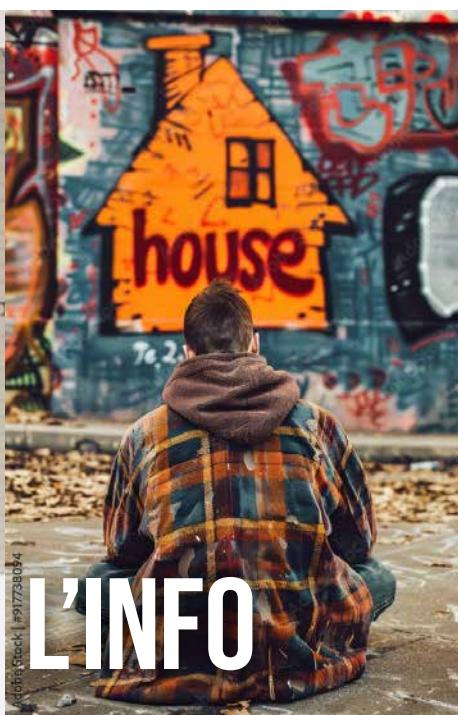
- Die Stege des Hohen Venns: Ein restauriertes Erbe im Dienst der Natur

AVERTISSEMENT

Les textes de ce numéro ont été finalisés le 7 novembre 2025.

Afin de vous informer au mieux, nous vous invitons à consulter régulièrement le site www.wallonie.be et la page Facebook Wallonie.be pour toute l'actualité relative aux compétences régionales.

Consultez tous nos numéros en version numérique sur notre site
www.wallonie.be/vivre-la-wallonie



L'INFO

Notre dossier : le sans-abrisme et le dispositif Housing First
© Adobe Stock

12 · INFOS-CITOYENS

14 · DÉCRYPTAGE

- Budget 2026 : 270 millions € d'économies

15 · À VOTRE SERVICE PUBLIC

- Indemnités compensatoires : l'humain derrière une application

16 · DURABLEMENT VÔTRE

18 · LE DOSSIER

- Sans-abrisme et Housing First en Wallonie

24 · GRÂCE À L'EUROPE

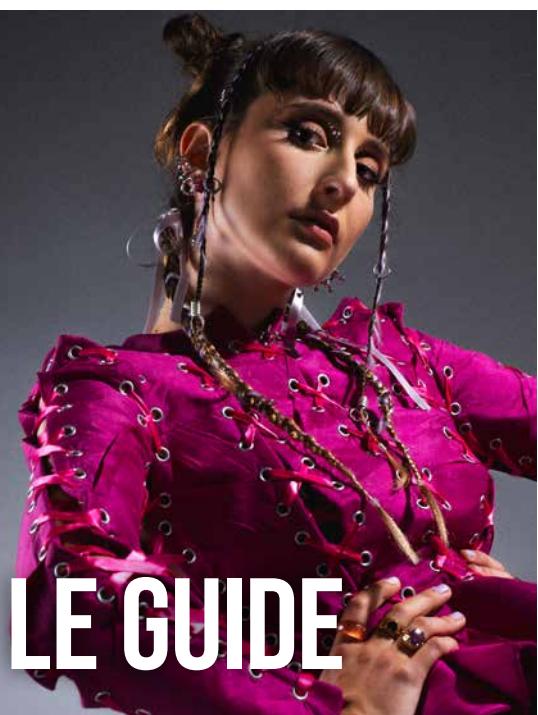
- Quand l'Europe investit dans notre avenir

26 · VIVRE LA WALLONIE

26 · DU CÔTÉ DE NOS ENTREPRISES

27 · LA WALLONIE SOUTIENT...

- Renobatex : des idées innovantes pour booster la rénovation énergétique



LE GUIDE

Notre invitée : Orlane © Clotilde Billiette

28 · L'INVITÉE

- La chanteuse Orlane

30 · TALENTS WALLONS

32 · PETITS COINS DE WALLONIE

- Balades dans les parcs et jardins urbains labellisés de Wallonie

35 · DÉCOUVRIR

- Un musée au cœur de l'histoire spadoise

36 · COIN LECTURE

37 · CONCOURS

38 · AGENDA

Retrouvez-nous aussi sur les réseaux sociaux de la Wallonie :

Facebook Wallonie.be

Insta walloniebe

LE MAGAZINE DE VOTRE RÉGION

Première portion de la cyclotrade E411-N4, inaugurée entre Louvain-la-Neuve et Wavre (sens Wavre-Namur)
© SPW - Antoine Poulin



Inaugurations cet automne...



CYCLOTRADE EN SERVICE ENTRE LOUVAIN-LA-NEUVE ET WAVRE

Nous avons déjà évoqué ce vaste projet, financé par la Sofico et le SPW Mobilité et Infrastructures, de réseau cyclable rapide et sécurisé entre le Brabant wallon et Bruxelles. Une première cyclotrade, mise en service en mai 2023, permettait déjà de relier La Hulpe et Bruxelles en vélo électrique en à peine 45 minutes. Le

22 septembre, c'est la première portion de la cyclotrade E411-N4 qui a été inaugurée entre Louvain-la-Neuve et Wavre (4 km). Il reste à achever la section entre Wavre et Overijse, ainsi que la jonction d'1,6 km, à Wavre, avec une troisième cyclotrade, prévue dans la vallée de la Dyle le long des lignes de chemin de fer L139 et L140, entre Wavre et Court-Saint-Étienne (9 km). Ce dernier projet est piloté par la Province du Brabant wallon.

Infos : <https://infrastructures.wallonie.be> - <https://www.wavre.be> (Projet Wastinne)



GAUME : UNE PASSERELLE POUR LA MOBILITÉ DOUCE ET LA BIODIVERSITÉ

Inaugurée le 3 octobre dernier, cette passerelle cyclo-piétonne de 26 mètres de long (68 mètres avec les rampes) relie désormais Lamorteau à Torgny, en franchissant le ruisseau du Ton, dans l'extrême sud de la Gaume. Construite à l'initiative du SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, elle a été conçue pour améliorer la mobilité douce et favoriser la biodiversité. En effet, de petites boîtes ont été installées sous le plancher pour abriter notamment les chauves-souris (photo du dessus), d'où son nom *Batbridge*. En outre, elle a été réalisée à partir de bois local : du mélèze d'Houffalize et du Douglas de Neuillers.

La nouvelle passerelle et les "boîtes" disposées sous le plancher. Photos © SPW - Olivier Herma



Performance énergétique : du nouveau dès 2026

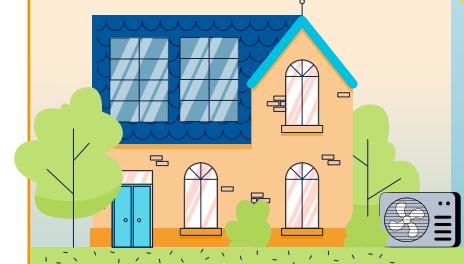
En juin 2025, la Wallonie a adopté, en troisième lecture, un arrêté renforçant les exigences de performance énergétique pour les bâtiments neufs ou assimilés sur son territoire.

Trois mesures principales entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2026. Toutes les nouvelles constructions devront intégrer au moins 35 % d'énergie renouvelable. De plus, les générateurs de chaleur au mazout et au charbon seront interdits dans les bâtiments neufs. En outre, les méthodes de calcul et de certification PEB seront mises à jour.

Il s'agit, pour la Région, de s'aligner sur les nouvelles exigences européennes et de réduire les émissions de CO₂ de son bâti. Cette décision constitue le premier jalon d'une réforme bien plus large, qui englobera notamment la performance énergétique des bâtiments existants.

Pour l'heure, au regard d'un parc immobilier particulièrement énergivore et du fait qu'au moins 40 % des ménages wallons se chauffent encore au mazout, le Gouvernement wallon a reporté l'interdiction du remplacement des chaudières au mazout ou au charbon dans les constructions existantes, initialement prévue au 1^{er} janvier 2026.

Au moment de boucler ce numéro, la transposition en décret wallon de la nouvelle Directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments (PEB) est toujours en cours.



LETEC : les grilles tarifaires évoluent

Outre l'indexation fixée à 2,15 % pour l'année 2026, les grilles tarifaires LETEC vont faire l'objet d'importants changements suite à la suppression du système zonal.

Actuellement, le réseau compte, en effet, 1004 zones tarifaires différentes. Une complexité qui favorise les fraudes involontaires ou délibérées. À partir du 1^{er} février 2026, ce système de zones sera abandonné. Concrètement, les titres NEXT et HORIZON seront fusionnés en un tarif unique (CLASSIC), valable sur l'ensemble du réseau LETEC, à l'exception des lignes EXPRESS. Les usagers habitués aux titres HORIZON bénéficieront d'une baisse de prix. Les utilisateurs des titres NEXT verront une hausse tarifaire, compensée par une extension de l'accessibilité à l'ensemble du réseau (hors lignes EXPRESS).

Cette étape de simplification est aussi indispensable pour intégrer, par la suite, le paiement par carte bancaire dans les bus, trams et métros.

D'AUTRES CHANGEMENTS SONT ÉGALEMENT PRÉVUS

- Pour les **25-64 ans**, l'abonnement annuel représentera le coût de 10 abonnements mensuels, soit 2 mois gratuits.
- Pour la catégorie **12-17 ans**, le prix de l'abonnement mensuel sera aligné sur 1/12 du prix d'un abonnement annuel, afin de permettre aux familles qui le souhaitent d'étaler leur paiement de façon mensuelle.
- Au niveau des **titres multivoyages**, les réductions actuellement appliquées seront revues. Par exemple, un voyage CLASSIC réalisé avec un titre multivoyages reviendra à 2,25 € comparé à un titre unitaire à 2,80 €.

CE QUI NE CHANGERÀ PAS

- Les **18-24 ans, 65+ ainsi que les BIM** auront toujours accès à un abonnement annuel EXPRESS à 12 €.
- L'**abonnement annuel EXPRESS** restera gratuit pour les **6-11 ans** et pour les personnes **65+** ayant le statut BIM.

En savoir plus : www.letec.be

La ligne électrique B2, première ligne Busway de Wallonie, a été mise en service à Liège en septembre, entre les Guillemins et le Sart-Tilman. © LETEC



Amateurs de fromage ?

Seize fromages ont été primés, en septembre dernier, lors du concours des *Meilleurs Fromages de chez nous*, organisé tous les deux ans par l'Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité (Apaq-W).

Une médaille d'or et une médaille d'argent ont été remises dans chacune des huit catégories de fromages, au terme d'une dégustation à l'aveugle ciblant plusieurs critères : goût, nez, texture, aspect visuel, présentation. Les lauréats sont...

MÉDAILLES D'OR

- Le Calendroz* de la Fromagerie du Gros Chêne (Méan), élu aussi *Fromage de l'année 2026*
- Le Cream Cheese Nature Bio* de la Fromagerie Régal (Queue-du-Bois)
- Le Bleu de la Petite Justice* de la Ferme Bruneau (Pipaix, Leuze-en-Hainaut)
- Le Mère Michèle* de la Fromagerie du Gros Chêne (Méan)
- La Meule du Plateau Réserve* de la Fromagerie du Plateau (Herve)
- Le Bailli fermier* de la ferme Le Bailli (Soignies)
- Le Trio de Buchettes* de la Chèvrerie de Vissoul (Burdinne)
- Le Pierre et Pôtre* de la Fromagerie du Gros Chêne (Méan)

MÉDAILLES D'ARGENT

- Le Fleur* de la Ferme de la Grosse Haie (Arsimont)
- Le Caprice de D'jo* de L'Atelier 117 (Leignon)
- Douceur Turquoise* de la Fromagerie Blistin (Soumagne)
- Le Vidiâle* du Frobelle tout Court (Bellecourt)
- Le Grand Charme* de la Ferme au Vivier (Neupré)
- Le Grisette* de la Ferme au Vivier (Neupré)
- Le Randonneur* de la Fromagerie du Gros Chêne (Méan)
- La Tomme de Brebis* de la Ferme du Fond du Buisson (Rochefort)

En novembre, l'Apaq-W a lancé la campagne « À chaque moment, son fromage... Et derrière chaque fromage, une passion », pour mettre en lumière les fromages wallons, et celles et ceux qui les façonnent.

Infos : www.apaqw.be - <https://savoirfairedecheznous.be>

13 Wallons mis à l'honneur

Le 20 septembre dernier, le Gouvernement de Wallonie a remis les traditionnels Mérites wallons et les Étincelles. Voici le palmarès...

Depuis 2011, les Mérites récompensent celles et ceux dont le talent ou le mérite font honneur à la Wallonie et contribuent, d'une façon significative, à son rayonnement. Quant aux Étincelles, elles récompensent, depuis 2023, le talent de jeunes Wallonnes et Wallons, âgés de 18 à 35 ans, qui sont déjà des références dans leur domaine et qui représentent l'avenir de notre Région.

MÉRITES WALLONS

GRADE DE COMMANDEUR

- Philippe Boxho¹, médecin légiste

GRADE D'OFFICIER

- Gregory Renard, entrepreneur IA

GRADE DE CHEVALIER

- Orphée et Mauro Cataldo³, entrepreneurs en audiovisuel [Dirty Monitor]

- Nathalie Delzenne, professeure en sciences biomédicales

- Jean-Paul Lespagnard, designer de mode

MÉDAILLE

- Marie Van de Putte, juriste au sein d'Agricall

- Royale Association athlétique louvérienne (RAAL), club de football

ÉTINCELLES

- Valère Burnon², pianiste

- Maëlle Dufour, artiste plasticienne

- Nathalie Habranc³, golfeuse porteuse de trisomie 21

- Marta Maziers², horlogerie

- Yves Schouveler et ses élèves, sciences

- Sophie Vergari³, lauréate EuroSkills



Biographies complètes sur : connaîtrelawallonie.wallonie.be
(Wallons marquants)



88 000 vues pour la *Love story* de Bryan

Beau succès pour cette vidéo de Wallonie cyclable (SPW Mobilité et Infrastructures), sortie il y a bientôt un an. Déclinée sur le mode de l'humour, avec un clin d'œil à la série télévisée *Baraki*, elle entendait montrer que le vélo, c'est à la fois fun et pour tout le monde. Pour couronner cette belle performance, elle a reçu un Dauphin d'or aux Corporate Media & TV Awards 2025 à Cannes, en octobre dernier. Ce festival récompense les meilleures productions *corporate* et documentaires de l'année. 900 candidatures de 52 pays participaient à cette seizième édition.



Découvrez la vidéo sur
[www.youtube.com
\(Wallonie Mobilité\)](https://www.youtube.com/@WallonieMobilité)

Infos : <https://cyclable.wallonie.be> ·
En savoir plus sur ce prix :
www.cannescorporate.com ·
Envie de vous abonner gratuitement
à WalPiCyNews :
<https://ediwall.wallonie.be>
(Routes, voies navigables et mobilité)

¹ Voir son interview dans VLW69, pp. 28-29

² Voir les Talents du VLW69, pp. 30-31

³ Voir les Talents de ce numéro, pp. 30-31

LE 1^{ER} JANVIER 2026, LE BIHORAIRE CHANGE D'HORAIRE



Préparez-vous à changer vos habitudes en matière de consommation électrique !

Le bihoraire, c'est le tarif qui établit une distinction entre les heures « pleines » et les heures « creuses ». Les consommations d'électricité durant les heures pleines, habituellement de 7 heures à 22 heures en semaine, sont facturées à un tarif plus élevé que celles enregistrées pendant les heures creuses, habituellement la nuit, de 22 heures à 7 heures, et durant tout le weekend.

À partir du 1^{er} janvier 2026, une nouvelle plage d'heures creuses sera disponible chaque jour entre 11 heures et 17 heures ! Durant cette plage, l'électricité sera au même tarif que la nuit. Ce nouvel horaire sera applicable 7 jours sur 7.

DOIS-JE FAIRE QUELQUE CHOSE ?

Non, aucune action n'est requise de votre part. Que vous ayez un compteur électromécanique (avec la roulette qui tourne) ou un compteur communicant (digital), le changement sera opéré à distance par votre gestionnaire de réseau de distribution (GRD).

Seules les personnes ayant demandé la désactivation de la fonction communicante de leur compteur digital seront contactées par leur GRD.

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

Il s'inscrit dans une logique d'adaptation aux nouveaux enjeux énergétiques et encourage une utilisation plus rationnelle du réseau.

Plusieurs facteurs expliquent la nécessité de modifier les plages horaires :

- L'évolution de la consommation d'électricité avec l'arrivée massive des voitures électriques, l'utilisation accrue de systèmes de chauffage (pompes à chaleur) et de climatisation, et l'électrification globale des usages intensifient la demande d'électricité qui se concentre à certains moments de la journée ;
- La gestion des pointes de consommation avec des périodes de très forte consommation, souvent en début de matinée ou en soirée, qui sollicitent davantage le réseau. Inciter la clientèle à déplacer certains usages en dehors de ces moments critiques a pour but d'atténuer les pointes et d'assurer la stabilité du réseau, à un coût raisonnable ;
- L'intégration des énergies renouvelables : les nouvelles plages horaires sont conçues pour encourager la consommation aux moments où l'offre d'électricité renouvelable est la plus abondante.

JE BÉNÉFICIE DU TARIF SOCIAL, QUEL IMPACT POUR MOI ?

Si vous consommez de l'électricité en régime bihoraire en Wallonie, le tarif social vous sera facturé en tenant compte des nouvelles plages du bihoraire. Vous devrez donc, vous aussi, adapter vos habitudes de consommation dès le 1^{er} janvier 2026.

J'AI UN COMPTEUR AVEC FONCTION PRÉPAIEMENT ACTIVÉE, QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES POUR MOI ?

L'horaire des compteurs à prépaiement sera également adapté dès le 1^{er} janvier 2026. Vous devrez donc être vigilant au moment où vous consommez de l'électricité, particulièrement le weekend, puisqu'il ne sera plus entièrement en heures creuses.

CE CHANGEMENT S'APPLIQUERA-T-IL À TOUS LES UTILISATEURS DU RÉSEAU ?

Il concerne tous les consommateurs raccordés au réseau basse tension, avec un niveau de puissance inférieur à 56 kVA, et qui sont équipés d'un compteur communicant ou d'un compteur électromécanique.

DÉPLOIEMENT PROGRESSIF DES COMPTEURS COMMUNICANTS

Depuis cet automne, le déploiement à grande échelle des compteurs communicants a débuté en Wallonie. Cette vaste opération se fait progressivement, commune par commune, avec pour objectif de remplacer tous les compteurs électromécaniques d'ici fin 2029.

Le compteur communicant présente plusieurs avantages. Il permet notamment le relevé à distance de l'index et une meilleure maîtrise de la consommation d'électricité.

Les gestionnaires de réseau s'occupent de l'installation du nouveau compteur. L'intervention est gratuite, sauf pour les nouvelles constructions ou les demandes de remplacement de compteur spécifiques. Comme pour le tarif bihoraire, vous n'avez aucune démarche à entreprendre si ce n'est garantir l'accès au compteur lors du passage du technicien.

Votre gestionnaire de réseau vous informera de la période prévue pour l'installation dans votre quartier. Sur les sites de RESA et d'ORES, il est déjà possible de connaître cette période en introduisant votre code postal et votre n° de compteur.



© ORES

AUTRE NOUVEAUTÉ : LE TARIF IMPACT

Le 1^{er} janvier 2026, un nouveau tarif de distribution, purement optionnel, entrera également en vigueur. Il s'agit du tarif Impact, destiné aux consommateurs équipés d'un compteur communicant avec fonction communicante active, et dont la puissance de raccordement au réseau est inférieure ou égale à 56 kVA.

Ce nouveau tarif permettra de réaliser des économies sur sa facture, au niveau des coûts de distribution, à condition d'avoir la possibilité de déplacer de grands consommateurs d'énergie. Il s'agit notamment de la charge de véhicules électriques ou encore des pompes à chaleur. Ce tarif tient cependant compte des consommations de base, non déplaçables, liées aux usages quotidiens.

Pour bénéficier du tarif Impact, le consommateur adresse sa demande à son fournisseur. Ce choix n'est cependant pas définitif : il sera toujours possible de basculer vers une autre configuration tarifaire (monohoraire ou bihoraire).

DES QUESTIONS RELATIVES À VOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE ?

Les Guichets Énergie Wallonie procurent gratuitement des conseils techniques neutres et personnalisés, et fournissent une information claire sur la réglementation et les aides en vigueur en matière d'énergie. Leurs consultants sont disponibles dans les guichets, par téléphone ou par e-mail.

Vous trouverez un Guichet Énergie Wallonie dans les villes suivantes : Arlon, Braine-le-Comte, Charleroi, Eupen, Huy, Libramont, Liège, Marche-en-Famenne, Mons, Mouscron, Namur, Ottignies, Philippeville, Tournai et Verviers.

Infos : <https://energie.wallonie.be>, rubrique « Contacts > Guichets Énergie Wallonie » ou <https://energie.wallonie.be>, onglet « Guichets Énergie Wallonie »



Énergie Info Wallonie accompagne les citoyens consommateurs dans toute difficulté ou question liée à l'accès à l'énergie : facture d'acompte ou de régularisation, validité d'un contrat, procédure de défaut de paiement, compteur avec fonction de prépaiement...

Ce service d'appui porte une attention particulière aux publics fragilisés et propose des permanences juridiques.

Infos : 081 24 70 10 - Mail : info@energieinfowallonie.be - www.energieinfowallonie.be

LES CAILLEBOTIS DES HAUTES FAGNES : UN PATRIMOINE RESTAURÉ AU SERVICE DE LA NATURE

ENVIE D'ALLER PRENDRE L'AIR SUR LE TOIT DE LA BELGIQUE ?

S'étendant sur 4 500 ha, la Réserve naturelle des Hautes Fagnes est divisée en trois types de zones :

- Les zones interdites au public ;
- Les zones uniquement accessibles avec un guide nature reconnu ou un agent du DNF ;
- Les zones dont l'accès est permis sur les parcours balisés.

Dans ces zones ouvertes au public, il est impératif de rester sur les sentiers et caillebotis, et de se conformer aux indications présentes sur place.

BON À SAVOIR !

- Les chiens doivent TOUJOURS être tenus en laisse et ils ne sont pas autorisés sur certains parcours.
- En cas de sécheresse importante et de risque d'incendie, un drapeau rouge est hissé aux entrées et aux accès de certains chemins en signe de fermeture.

Pour préparer au mieux votre balade, n'hésitez pas à consulter la carte éditée par l'Agence du tourisme des Cantons de l'Est et téléchargeable sur <https://www.ostbelgien.eu>, rubrique « online shop ».

Découvrez notre reportage vidéo sur www.youtube.com/WalloniaBE



Les caillebotis, ce sont ces petites planches de bois qui, en toute saison, facilitent la promenade dans les milieux fagnards très humides. Au fil du temps, ils sont devenus l'emblème de ce territoire si spécifique. Mais, au-delà du symbole, ce sont des aménagements très précieux qui remplissent une fonction essentielle pour la préservation de ce biotope remarquable.

« Les caillebotis permettent d'éviter de piétiner la végétation qui est fragile, explique Thomas Wislet, agent DNF au cantonnement de Malmedy. Ils permettent aussi de concentrer le public sur un seul passage. Quand il n'y pas de caillebotis et que les promeneurs marchent sur un sentier, il peut vite devenir très boueux. On a tendance à marcher à côté, puis à côté... et on se retrouve alors avec de grands réseaux de chemins. Ce qui perturbe la nidification et la végétation. »

9,8 KM DE CIRCUITS RESTAURÉS

D'une durée de vie qui varie entre 10 et 15 ans, les caillebotis se dégradent assez rapidement sous l'effet des conditions climatiques et du passage des nombreux promeneurs. Une tendance qui s'est accentuée ces dernières années, avec

Permettant de parcourir les vastes étendues de tourbières et de landes des Hautes Fagnes, les caillebotis font partie intégrante de ce paysage naturel exceptionnel. Initié en 2022, le vaste programme de restauration est à présent achevé.

une fréquentation toujours plus importante du plateau des Hautes Fagnes.

Face à l'ampleur des détériorations constatées au sortir de la crise Covid, la Région a initié un important programme de restauration. C'est le département Nature et Forêts (DNF) du SPW qui a lancé les marchés publics pour la remise en état des portions abîmées. Il a été appuyé, dans cette mission, par la Province de Liège ; celle-ci ayant supervisé et pris en charge financièrement la rénovation de certains tronçons.

Au total, ce ne sont pas moins de 9 850 mètres de nouveaux caillebotis qui ont été installés par des entreprises locales au cours des trois dernières années.

À noter également que les caillebotis de la Fagne de Malchamps et du domaine de Berinzenne, situés sur l'entité de Spa, ont aussi fait l'objet d'une restauration.

Pour financer ce projet, la Région a investi 1,7 millions € dans le cadre du Plan de relance. De son côté, la Province de la Liège est intervenue pour 400 000 €.



Les caillebotis, une partie intégrante du paysage des Hautes Fagnes / Die Holzstege, ein integraler Bestandteil der Landschaft des Hohen Venns © SPW - Guillaume Dugravot

DIE STEGE DES HOHEN VENNS: EIN RESTAURIERTES ERBE IM DIENST DER NATUR

Stege – das sind diese Wege aus Holzplanken, die zu jeder Jahreszeit das Wandern in den feuchten Venngebieten erleichtern. Im Laufe der Zeit sind sie zum Symbol dieser besonderen Region geworden. Doch über das Symbol hinaus erfüllen sie eine wesentliche Funktion für den Erhalt dieses bemerkenswerten Biotops.

„Die Stege verhindern, dass die empfindliche Vegetation zertreten wird“, erklärt Thomas Wislet, DNF-Mitarbeiter im Forstamt Malmedy. „Sie sorgen auch dafür, dass sich die Besucher auf einen einzigen Weg konzentrieren. Wenn es keine Stege gibt und die Wanderer auf einem Pfad gehen, wird dieser schnell sehr schlammig. Man neigt dazu, daneben zu laufen, dann noch weiter daneben... und am Ende entstehen große Netzwerke von Wegen. Das stört die Brutgebiete und die Vegetation.“

9,8 KM RESTAURIERTE WEGE

Mit einer Lebensdauer von 10 bis 15 Jahren verschleißt die Stege relativ schnell durch Witterungseinflüsse und

die vielen Wanderer. In den letzten Jahren hat sich dieser Trend verstärkt, da das Hochplateau des Hohen Venns immer mehr besucht wird.

Angesichts der erheblichen Schäden nach der Covid-Krise hat die Region ein umfangreiches Restaurierungsprogramm gestartet. Die Abteilung Natur und Forsten (DNF) des Öffentlichen Dienstes der Wallonie hat öffentliche Ausschreibungen für die Instandsetzung beschädigter Abschnitte durchgeführt. Unterstützt wurde es dabei von der Provinz Lüttich, die einige Abschnitte beaufsichtigt und finanziert hat.

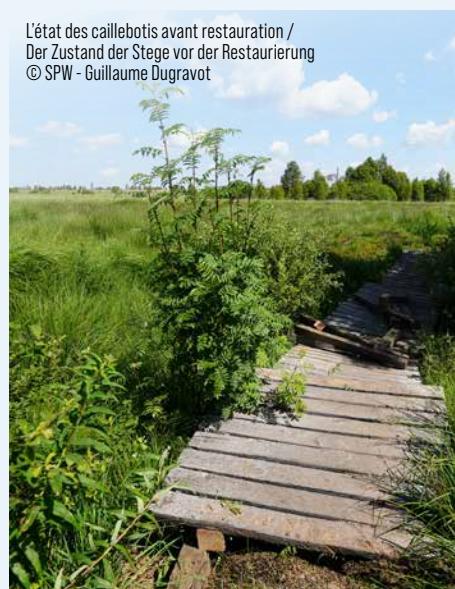
Insgesamt wurden in den letzten drei Jahren 9.850 m neue Stege von lokalen Unternehmen installiert.

Die Stege im Venngebiet von Malchamps und im Gebiet von Berinzenne (Gemeinde Spa) wurden restauriert.

Zur Finanzierung dieses Projekts investierte die Region 1,7 Millionen € im Rahmen des Wiederaufbauplans. Die Provinz Lüttich steuerte 400.000 € bei.



Des caillebotis réparés ou neufs /
Restaurierte oder neue Stege
© SPW - Guillaume Dugravot



L'état des caillebotis avant restauration /
Der Zustand der Stege vor der Restaurierung
© SPW - Guillaume Dugravot

Die Stege ermöglichen es, die weiten Moor- und Heidelandschaften des Hohen Venns zu durchqueren und sind ein integraler Bestandteil dieser außergewöhnlichen Naturlandschaft. Das im Jahr 2022 gestartete umfangreiche Restaurierungsprogramm ist nun abgeschlossen.

LUST AUF FRISCHE LUFT AUF DEM DACH BELGIENS?

Das Naturschutzgebiet Hohes Venn erstreckt sich über 4.500 ha und ist in drei Zonen unterteilt:

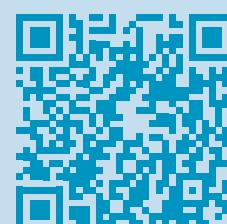
- Zonen, die für die Öffentlichkeit gesperrt sind;
- Zonen, die nur mit einem anerkannten Naturführer oder einem DNF-Mitarbeiter zugänglich sind;
- Zonen, die auf markierten Wegen betreten werden dürfen.

In den öffentlich zugänglichen Bereichen ist es zwingend erforderlich, auf den Wegen und Stegen zu bleiben und den vor Ort angegebenen Hinweisen zu folgen.

GUT ZU WISSEN!

- Hunde müssen IMMER an der Leine geführt werden und sind auf bestimmten Wegen nicht erlaubt.
- Bei großer Trockenheit und erhöhter Brandgefahr wird an den Eingängen und Zugängen zu bestimmten Wegen eine rote Fahne gehisst – als Zeichen der Sperrung.
- Zur optimalen Vorbereitung Ihrer Wanderung empfiehlt sich ein Blick auf die Karte, die von der Tourismusagentur Ostbelgien herausgegeben und unter <https://www.ostbelgien.eu> im Bereich „Online-Shop“ heruntergeladen werden kann.

Entdecken Sie unsere Videoreportage :
www.youtube.com/WallonieBE



Un passeport pour gérer les données de votre maison unifamiliale

Vous êtes propriétaire d'une maison unifamiliale ? La Wallonie met à votre disposition le Passeport Bâtiment : une application gratuite permettant un accès aisément à toutes les informations essentielles relatives à votre bien. Grâce à une connexion sécurisée, un Passeport Bâtiment est automatiquement créé pour chaque maison sur laquelle vous avez un droit de propriété.

Dans cette première version, vous pourrez notamment accéder aux données administratives et énergétiques du bâtiment, déposer et organiser les documents nécessaires à la gestion de votre bien, ou encore enregistrer les travaux et entretiens réalisés, pour en conserver une trace, et partager le passeport, en toute confidentialité, avec d'autres personnes : locataires, architectes, entrepreneurs, notaires...

Ce Passeport Bâtiment est évolutif. De nouvelles fonctionnalités s'ajouteront progressivement à l'appli pour vous offrir encore plus de services.

Découvrez-le ici :
<https://passeportbatiment.wallonie.be>



© Adobe Stock

Votre logement est-il bien équipé de détecteurs de fumées ?

Plus vite un incendie est découvert, plus grandes sont les chances de s'en sortir indemne et de limiter les dégâts matériels. Ces appareils de prévention sont donc essentiels et d'ailleurs obligatoires en Wallonie depuis 2004. Pourtant, trop d'habitations en sont encore dépourvues. Rappel de la réglementation.

QUEL TYPE DE DÉTECTEUR ?

Vous devez installer des détecteurs optiques de fumée conformes à la norme **NBN EN 14604** agréés BOSEC ou équivalent européen (VDS, BS...). Ils doivent être garantis 5 ans. Leur prix unitaire peut varier de 10 à 60 €, suivant le type et la durée de garantie des piles et/ou du détecteur.

COMBIEN ?

- Il faut **1 détecteur pour une superficie jusqu'à 80 m²** (inférieure ou égale à), et ce **pour chaque niveau de vie**.
- Il en faut **2 pour une surface supérieure à 80 m²**. Les demi-niveaux sont considérés comme des niveaux.
- Le nombre de détecteurs peut être augmenté selon les risques. Si 4 détecteurs ou plus sont obligatoires, le logement doit être équipé soit de détecteurs raccordés entre eux afin de relayer le signal d'alarme émis par chacun d'eux, soit d'une installation de détection automatique d'incendie de type centralisé.

À QUEL ENDROIT ?

En général...

- Dans les petits appartements**, le détecteur sera placé dans le hall menant aux chambres.
- Dans les grands appartements et les maisons sans étage**, le second détecteur sera placé dans le hall d'entrée ou dans le living.
- Dans les maisons et appartements à étages**, les détecteurs seront placés dans le hall d'entrée, sur le palier à l'étage et, le cas échéant, sur le palier donnant accès aux chambres mansardées ou dans la chambre mansardée au droit de l'escalier qui y mène.
- Ne placez pas de détecteurs** dans une cuisine, une salle de bains ou tout local produisant beaucoup de vapeur, pour éviter les fausses alertes.

VOUS ÊTES LOCATAIRE ?

L'installation du (ou des) détecteur(s) est à charge du propriétaire, mais le remplacement de la pile et/ou de la batterie est à votre charge.

Infos : <https://logement.wallonie.be>. Vous y trouverez la brochure *Les détecteurs de fumée*

Lancement d'un nouveau site internet : comprendre et agir face aux violences faites aux femmes

La Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Commission communautaire francophone vous présentent un nouveau site internet dédié à l'information, à l'orientation et au soutien des personnes concernées par les violences faites aux femmes.

Ces violences, aux formes multiples et parfois peu visibles, touchent de nombreuses femmes : violences conjugales, sexuelles, économiques, harcèlement et cyberharcèlement sexiste, mutilations génitales féminines, violences liées à l'honneur, mariages forcés, violences gynécologiques et obstétricales...



Ce site s'adresse à toutes celles et ceux qui souhaitent comprendre, agir ou se faire accompagner :

- personnes victimes ou en questionnement sur leur situation ;
- proches et témoins souhaitant mieux comprendre et savoir comment apporter un soutien adapté ;
- personnes qui s'interrogent sur leurs comportements violents et en recherche d'aide ;
- professionnels confrontés à ces réalités et en recherche d'outils, de ressources et de formations.

www.stop-violences-femmes.be



**STOP
VIOLENCES
FEMMES**



Un simulateur pour calculer la taxe de mise en circulation de votre voiture

Vous envisagez l'achat d'une voiture neuve ou d'occasion ? Sur son site, le SPW Finances met à votre disposition un module qui permet de simuler le montant de la taxe de mise en circulation (TMC) pour une voiture immatriculée à partir du 1^{er} juillet 2025.

Afin d'obtenir le montant le plus juste, il est utile de vous munir d'une fiche technique ou du certificat d'immatriculation du véhicule. Cela vous permettra d'introduire des données telles que la puissance, le taux d'émission de CO₂ et la masse maximale autorisée.



BON À SAVOIR

- L'utilisation de ce simulateur est totalement anonyme : l'administration ne sauvegarde aucune des données introduites.
- Ce simulateur est fourni à titre purement informatif. Les résultats obtenus ne constituent pas un montant officiel. Ils sont basés sur les données saisies et sur les règles fiscales en vigueur au moment de la simulation.

<https://finances.wallonie.be, rubrique « Fiscalité des véhicules »>

© SPW Finances

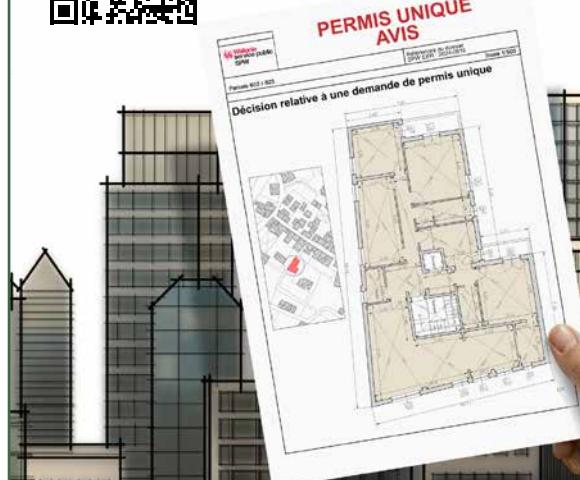
Les avis sur le volet commercial des permis d'urbanisme, désormais accessibles en ligne

Depuis août 2024, les anciens permis d'implantation commerciale ont été intégrés au permis d'urbanisme. Concrètement, il n'est plus nécessaire de déposer deux demandes séparées : le volet commercial est désormais analysé dans le cadre d'un seul permis. Le SPW Économie émet des avis sur les projets de création, d'extension ou de modification de commerces en Wallonie, pour veiller à ce que l'offre commerciale soit variée, accessible et durable.

Ces avis portent sur la protection du consommateur, la diversité de l'offre, la qualité et la durabilité de l'emploi, l'intégration dans le cadre urbain et la mobilité durable. Pour le citoyen, cela signifie des commerces mieux répartis, des emplois locaux de qualité et des déplacements plus fluides. Dans un souci de transparence, tous les avis sont consultables en ligne via un outil de recherche et une carte interactive.

Infos : <https://economie.wallonie.be, rubrique « Pouvoirs locaux/Economie locale »> .

<https://economie.wallonie.be, rubrique « Actualités »>



© SPW EER

BUDGET 2026 : 270 MILLIONS € D'ÉCONOMIES

100,2 MILLIONS € EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE FORMATION

- Aides à l'emploi - APE (réduction de l'enveloppe globale, poursuite du gel de l'indexation et récupération d'indus) : **62,5 millions €**
- Rationalisation des dispositifs de formation professionnelle : **20 millions €**
- Rationalisation des opérateurs d'insertion socio-professionnelle : **6,5 millions €**
- Titres-services (lutte contre le double subventionnement et réduction de 50 % de l'indexation de la subvention régionale) : **11,18 millions €**

65,2 MILLIONS € AU NIVEAU DES POUVOIRS LOCAUX

- Réforme des compensations octroyées aux communes dans le cadre du Plan Marshall : **45 millions €**
- Poursuite du gel de l'indexation aux pouvoirs locaux : **16,1 millions €**
- Économies au niveau des provinces : **4,1 millions €**

33,6 MILLIONS € EN MATIÈRE DE FISCALITÉ

- Alignement avec les autres Régions au niveau de 2 taxes : taux unique de 15 % sur les jeux et paris, et de 30 % sur les machines à sous ; et nouveau tarif pour le péage kilométrique pour les poids lourds (0,135 €/km au lieu de 0,13 €/km) : **17,8 millions €**
- Mesures en matière de justice fiscale : **10 millions €**
- Réforme de la taxe sur les eaux usées industrielles : **5,8 millions €**

28,3 MILLIONS € AU NIVEAU DE LA SANTÉ, DE LA FAMILLE ET DES SENIORS

- Recentrage des missions de l'AVIQ

Par ailleurs, les dépenses en matière de commandes publiques, de frais postaux et de formation des agents de l'administration ainsi que les places prioritaires liées à un handicap vont faire l'objet d'une analyse approfondie (*spending review*).

18,1 MILLIONS € AU NIVEAU DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS PUBLIQUES

- AVIQ : **5,6 millions €**
- Organismes publics régionaux (UAP) : **4,8 millions €**
- FOREM et IFAPME : **4,8 millions €**
- FAMIWAL : **1,3 million €**
- Dotation Wallonie-Bruxelles International : **0,6 million €**
- Cabinets ministériels : **0,6 million €**
- Parlement wallon : **0,4 million €**

10 MILLIONS € AU NIVEAU DES DIVIDENDES ADDITIONNELS DE WALLONIE ENTREPRENDRE

- ### 8 MILLIONS € AU NIVEAU DES SUBVENTIONS FACULTATIVES
- ### 7 MILLIONS € AU NIVEAU DES AÉROPORTS

Plus d'infos sur le budget 2026 : www.wallonie.be

© Adobe Stock

DES RENFORCEMENTS BUDGÉTAIRES SONT PRÉVUS POUR :

- Le SPW Digital dans le cadre de la transition numérique de l'administration : **+ 14 millions €**
- La prévention du sans-abrisme, la lutte contre la pauvreté et le soutien aux familles monoparentales : **+ 10 millions €**
- La construction de crèches : **+ 4 millions €**
- Des actions en faveur de la biodiversité : **+ 5,5 millions €**

DE NOUVELLES POLITIQUES OU RÉFORMES SONT PROGRAMMÉES :

- La simplification du système des aides à l'embauche
- La rationalisation des opérateurs de l'insertion socio-professionnelle via l'instauration de points de contact uniques
- L'élargissement de la liste des projets régionaux majeurs pour lesquels un permis est délivré directement par le Gouvernement (projets de transition énergétique et de redéploiement du territoire)
- La fusion des 4 ports fluviaux wallons
- L'application d'une norme de remplacement au niveau du recrutement dans l'administration wallonne : un départ sur 3 sera remplacé.
- Le financement total des zones de secours par les Provinces à l'horizon 2030

Pour mieux comprendre le budget wallon : <https://finances.wallonie.be>





À VOTRE SERVICE PUBLIC

WALLINCO
INDEMNITÉS COMPENSATOIRES

INDEMNITÉS COMPENSATOIRES : L'HUMAIN DERRIÈRE UNE APPLICATION

PASCALE CROMMEN

Des travaux de voirie ont impacté l'accès à votre commerce ou le parking de vos clients ? Ils sont planifiés ? Vous avez déjà bénéficié de l'indemnité compensatoire prévue par la Wallonie ou vous allez la demander ? Derrière cette indemnité, ce sont quatre personnes qui gèrent les demandes. Comment ça se passe ?

Toute demande d'indemnisation faisant suite à des travaux de voirie ayant impacté votre activité commerciale passe obligatoirement par l'application mobile WALLINCO. Le délai démarre d'ailleurs lorsque vous prenez la première photo des travaux au départ de cette application. Par la suite, il vous faudra encore envoyer des photos par période de cinq jours. Mais l'obligation de passer par une application ne signifie pas que l'ensemble du processus est automatisé. Les demandes, le suivi, les acceptations... sont gérés par Gina, Pierre-François, Xavier et Geoffrey, de la direction des Implantations commerciales (SPW Économie Emploi Recherche).

« Dès que le dossier est ouvert dans l'application, nous suivons le reportage photo, explique Gina Toro, qui supervise le service. Le plus compliqué, c'est qu'il faut une ouverture de voirie pour prétendre à l'indemnité. Si la route est barrée ou déviée pour une autre raison, il n'y a pas d'indemnisation. Et ce n'est pas toujours simple à accepter pour le commerçant. Si nous avons un doute, par rapport aux photos reçues, nous prenons contact avec l'Inspection économique, qui peut envoyer un inspecteur sur place. Dans l'équipe, nous nous répartissons les dossiers par zone géographique. »

Pierre-François Libioul, son collègue depuis décembre 2024 : « Ce qui me motive, c'est le sentiment d'utilité. C'est vrai qu'on ne sauve pas des vies mais, sans cette aide, certains commerces auraient dû probablement fermer. Le côté négatif, c'est qu'on voudrait aider plus de monde mais, quand un commerçant ne rentre pas dans les conditions, on ne peut rien y faire. Ce n'est pas nous qui fixons le cadre, c'est le décret. »

OBJECTIF ACCOMPAGNEMENT...

En plus de l'application, il y a aussi une permanence téléphonique où toute l'équipe se relaie. « Il y a trois grandes causes d'appels, indique Gina : le blocage de l'application (elle se bloque si vous ne prenez pas les photos selon le rythme demandé), les délais de paiement et les refus. Il y a aussi des personnes qui ne sont pas à l'aise avec le numérique et que nous essayons d'aider. » De l'agressivité de la part des appelants ? « Moins qu'au début, précise Gina. Le dispositif est mieux connu, et nous-mêmes, nous sommes mieux formés pour expliquer les raisons du refus. »

Infos : <https://economie.wallonie.be/wallinco> ·
Permanence téléphonique 081 33 40 00 (du mardi au vendredi de 9 à 12 heures)

EN PRATIQUE

- Les **indemnités compensatoires** sont réservées aux commerces de moins de 10 travailleurs (sauf les ASBL) dont l'activité nécessite un contact avec la clientèle et ayant une unité d'établissement enregistrée à la BCE à l'adresse des travaux.
- L'aide est versée si l'activité commerciale est perturbée par des travaux d'ouverture de voirie pendant **au moins 20 jours** consécutifs. Ces travaux doivent occasionner, pour le commerce, une entrave piétonne ou de parking.
- Si l'entreprise remplit les conditions, elle peut percevoir **100 €/jour**, jusqu'à un maximum de 7 000 €/an.



Manger des lentilles wallonnes

Riches en fibres, en fer, en vitamines B et en minéraux comme le potassium et le magnésium, les lentilles sont une excellente source de protéines végétales. Mais saviez-vous qu'il est désormais possible de les « consommer wallonnes », grâce au projet *Les 4 Fermes*, une association de 4 jeunes agriculteurs produisant 100 % local et naturel ? Lauréate d'un appel à projets européen, cette initiative représente un exemple inspirant de collaboration visant à promouvoir une agriculture locale, durable et respectueuse de l'environnement. Le projet est piloté par le SPW pour l'axe relocalisation de l'alimentation en Wallonie. L'engagement des *4 Fermes* pour la qualité, la transparence et la proximité avec les consommateurs en fait un modèle à suivre pour d'autres initiatives similaires.

Infos : www.facebook.com/les4fermes
Les 4 fermes : les4fermes@gmail.com



© Les 4 fermes



© Terre ASBL

La Wallonie soutient le secteur de la collecte et le tri des textiles usagés

La collecte sélective des textiles est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2025. Mais ce secteur, largement porté par l'économie sociale, connaît une grave crise structurelle. La Wallonie déploie plusieurs mesures pour le soutenir.

Le constat est là... Les recettes liées à la vente de vêtements de seconde main diminuent, compte tenu, notamment, du succès des plateformes de vente en ligne. En revanche, les coûts liés à la collecte, au réemploi et au recyclage (énergie, transport, personnel, infrastructures...) explosent. En outre, la *fast fashion*, qui produit en masse des vêtements bon marché et de qualité médiocre, pousse à la surconsommation de textiles rapidement jetés et peu valorisables.

Face à cette crise, qui met en péril plus de 500 emplois et menace la pérennité des dispositifs de collecte, la Wallonie a déployé plusieurs mesures d'urgence visant à aider les acteurs concernés.

En clair ? Une subvention exceptionnelle de 250 000 € octroyée à l'ASBL Terre pour renforcer ses capacités de stockage, une compensation annuelle de 151 € par tonne triée (en complément du soutien existant de 400 € à la tonne réemployée), une exonération de la taxe sur l'incinération des déchets textiles ultimes issus de la collecte sélective ; mais aussi, une campagne de communication et de sensibilisation, ainsi que la mise en œuvre progressive d'un régime de Responsabilité élargie du producteur (REP) textile (attendu dans le courant de 2028) sont autant de mesures concrètes visant à soutenir un secteur crucial pour le développement durable.

Saviez-vous que chaque Belge se sépare annuellement de quelque 14 kg de vêtements et que 80 % de ceux-ci sont réutilisables ? Plus d'infos concernant le réemploi et le recyclage sur <https://www.res-sources.be>

Labels, choix des textiles, seconde main, entretien, location de vêtements... Vous trouverez, sur le site d'Ecoconso, une mine d'informations et d'astuces pour un dressing sympa et écologique : www.ecoconso.be

Lancement de la Maison du Zéro Déchet à Waremme © Intradel

Tournai et Waremme s'engagent vers le Zéro Déchet

En septembre dernier, Intradel, l'intercommunale liégeoise de traitement des déchets, a lancé sa Maison du Zéro Déchet à Waremme. Pensée comme une vitrine de solutions concrètes, celle-ci propose une large palette d'activités ayant comme fil rouge la réduction des déchets : rencontres, ateliers et animations autour du vrac, du compostage, du réemploi, des produits ménagers et cosmétiques naturels, et de la cuisine zéro déchet.

Infos : www.intradel.be



Du côté de Tournai, Ipalle, l'intercommunale de gestion de l'environnement de Wallonie picarde et du Sud-Hainaut, lance la construction de sa Maison Zéro Déchet, qui illustre un nouveau modèle de gestion des ressources plus durable, local et humain. Grâce à un cofinancement européen, elle rassemblera, à l'horizon 2028, un recyclage nouvelle génération, un espace « seconde chance », combinant notamment un atelier de tri et de réparation, ainsi qu'un espace de partage, tiers lieu rassemblant ateliers créatifs, repair cafés, conférences, éducation à l'environnement et à l'économie circulaire.

Infos : www.enmieux.be



Projet de Maison Zéro Déchet à Tournai © Aude Architectes

LARECUP.BE, LE MARKETPLACE LOCAL ET SOLIDAIRE !

Vous aimez dénicher de bonnes affaires ou trouver des objets uniques ? Le tout dans une optique durable ? Bonne nouvelle ! La Récup.be, le nouvel e-shop 100 % solidaire et durable est en ligne. Derrière cette nouvelle expérience digitale se retrouvent des acteurs réputés de la seconde main, des Petits Riens à Pro Vélo, en passant par la Ressourcerie namuroise ou Livr'Ensemble.

Vêtements, livres, bricolage et matériaux, meubles, vélos et mobilité ou informatique, l'e-shop combine achats en ligne, livraison, clic and collect et vous invite à poursuivre vos découvertes dans les boutiques du réseau. Des prix justes et accessibles, des objets uniques et de qualité, des achats sécurisés et, surtout, la garantie de poser un geste solidaire...

Découvrez vite cette nouvelle plateforme !
www.larecup.be



© LaRécup.be



© BeWaPP

EN MARS 2026, JE PARTICIPE AU GRAND NETTOYAGE. ET VOUS ?

Du 26 au 29 mars 2026, participez à cette grande mobilisation citoyenne. Entre voisins, collègues, associations, clubs sportifs, écoles ou amis, relevons ensemble le défi d'une Wallonie plus belle et plus propre.

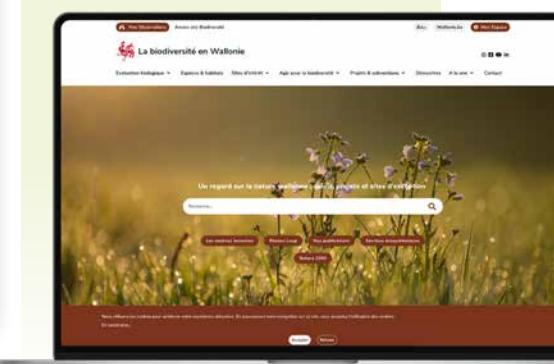
Inscriptions dès la mi-février sur www.bewapp.be

En 2025 : près de 99 000 participants, plus de 230 tonnes de déchets collectés partout en Wallonie

NOUVEAU SITE DÉDIÉ À LA BIODIVERSITÉ

En octobre, le SPW a dévoilé son tout nouveau portail web consacré à la biodiversité régionale. Modernisé, sécurisé et enrichi, celui-ci offre une série de nouvelles fonctionnalités et regorge d'informations destinées tant aux agriculteurs qu'aux bureaux d'étude, naturalistes, enseignants ou encore citoyens curieux et amoureux du patrimoine naturel wallon.

Découvrez-le vite sur <https://biodiversite.wallonie.be>



SANS-ABRISME ET HOUSING FIRST EN WALLONIE



Vivre dans la rue, un *squat* ou dans son véhicule, être hébergé par des amis ou occuper un logement insalubre, aujourd'hui le sans-abrisme ne se résume plus à l'image du « SDF » dormant sur un banc.

En Wallonie, ce phénomène touche des milliers de personnes, prises dans une spirale de précarité où se mêlent manque de logements abordables, ruptures familiales ou professionnelles et troubles de santé.

Face à une situation complexe, la Wallonie a développé un arsenal de mesures. Parmi celles-ci, figure en bonne place le Housing First. Cette approche innovante, reposant sur l'offre immédiate et inconditionnelle d'un logement, sans exigence préalable de stabilisation médicale ou sociale des bénéficiaires,

fait ses preuves depuis plus de 10 ans dans notre région.

Avec ce dossier, nous voulons vous apporter un éclairage sur le visage du sans-abrisme, ses multiples causes et les solutions mises en place pour enrayer ce phénomène, en insistant sur les dispositifs de Housing First.

Nous souhaitons également déconstruire quelques idées reçues sur les personnes en situation de sans-abrisme. Et surtout, montrer que, malgré l'ampleur du problème, la Wallonie poursuit quotidiennement ses efforts pour construire une société plus inclusive, où chacun peut bénéficier d'un toit et d'un soutien adapté.

Le sans-abrisme, bien plus qu'une absence de toit !

Longtemps réduit aux lettres « SDF », le phénomène du sans-abrisme recouvre aujourd’hui une multitude de situations complexes. Derrière cette forme d’exclusion sociale se cachent des réalités plurielles, touchant toutes les couches de la population, avec des conséquences graves sur la santé physique et mentale.

Plus que l’image du « clochard » dormant sur un banc public, le sans-abrisme englobe, en effet, des personnes vivant différentes situations problématiques par rapport au logement, qu’elles dorment en rue, soient hébergées temporairement en maison d’accueil, vivent dans leur véhicule ou logent dans des *squats* ou des campements.



Le sans-abrisme se définit comme une situation dans laquelle une personne ne dispose pas de son logement, n'est pas en mesure de l'obtenir par ses propres moyens et n'a pas de lieu de résidence ou réside temporairement dans une maison d'accueil dans l'attente d'un logement mis à sa disposition.

DES CAUSES MULTIPLES

Manque de logements abordables et de places en structures d’accueil, précarité économique et décrochage professionnel, addictions et troubles de la santé mentale, ruptures familiales ou sorties d’institutions (comme la prison ou l’hôpital), discriminations, les origines du sans-abrisme sont également plurielles et se conjuguent souvent pour créer une spirale de vulnérabilité.

Le logement vu comme un droit fondamental, essentiel au bien-être et à la réinsertion
© SPW - Olivier Gilgean



UNE MOBILISATION RÉGIONALE POUR ENRAYER LE PHÉNOMÈNE

Depuis l’accord de coopération signé le 12 mai 2014 entre l’État fédéral, les Communautés et les Régions, qui donne notamment une définition cadre du sans-abrisme et souligne l’importance de la collecte de données, la Wallonie s’est dotée de plusieurs outils pour lutter contre le sans-abrisme :

- L’Observatoire wallon du sans-abrisme : créé pour centraliser l’expertise, coordonner les acteurs et évaluer les dispositifs comme le Housing First, il accompagne aussi des expériences pilotes « Territoires zéro sans-abrisme » dans plusieurs villes wallonnes ;
- Le Code wallon de l’Action sociale et de la Santé (CWASS) intégrant notamment un décret qui encadre l’accueil, l’hébergement et l’accompagnement des personnes en difficulté sociale avec des normes strictes pour les structures d’accueil ;
- Des financements et subventions : la Wallonie consacre notamment quelque 45 millions € par an au secteur de l’hébergement agréé (maisons d’accueil, maisons de vie communautaire et abris de nuit) et environ 15 millions € aux relais sociaux. Des subventions sont aussi accordées aux structures d’accueil de jour et aux projets locaux d’acquisition de logements pour les personnes précarisées ;
- Des actions de prévention : la priorité est accordée à la prévention et à l’accompagnement global, avec des appels à projets pour des logements accessibles et un accompagnement social renforcé.

Le Housing First, un logement comme point de départ

Offrir un logement aux personnes sans chez-soi, sans exiger une stabilisation préalable de leur situation sociale ou médicale ? Ce principe – révolutionnaire – a vu le jour dans les années 90 à New York.

En mettant le logement comme point de départ de l'accompagnement de ce public, le Housing First se différencie des méthodes « par paliers », qui obligent les bénéficiaires à franchir plusieurs étapes, comme l'abstinence ou la prise de traitements, pour « mériter » l'accès au logement et dont l'application rencontre de nombreux obstacles.

Initialement conçu pour aider des personnes en situation de sans-abrisme souffrant de troubles psychiatriques, le Housing First s'est élargi au fil du temps pour inclure des individus risquant d'être à la rue à la suite d'un hébergement ou d'une incarcération.

Introduit en Wallonie en 2013, au travers de projets pilotes menés à Liège, Charleroi et Namur, il constitue désormais un pilier des politiques publiques menées pour lutter contre le sans-abrisme dans notre région.



De Namur à Ath, la Wallonie compte 13 dispositifs de Housing First, reconnus par le SPW IAS et coordonnés par l'Observatoire wallon du sans-abrisme. Ils couvrent des territoires tant urbains que ruraux. Ils sont gérés par les Relais sociaux et par 4 Associations de promotion du logement [APL].

PUBLIC ET ACCOMPAGNEMENT

Même si l n'existe pas actuellement de critères réglementaires définissant le public ciblé en Wallonie, l'ensemble des dispositifs Housing First s'accordent sur les profils suivants : des personnes sans-abri, durant des périodes de vie en rue et/ou d'errance excédant deux ans, cumulant des fragilités (problèmes de santé physique et/ou mentale et/ou d'addiction), nécessitant un accompagnement intensif en logement et pouvant ouvrir le droit à un revenu ou en disposant déjà.

Services psychiatriques, paramédicaux, soins de la personne, ergothérapie ou conseils et informations, les dispositifs Housing First offrent un accompagnement des locataires via leurs équipes pluridisciplinaires et une collaboration active avec les services sociaux ou de santé conventionnels.

Actuellement, les équipes de Housing First représentent un peu moins de 100 équivalents temps plein travaillant sur le terrain.

Un accompagnement sur mesure, centré sur les forces et les besoins de la personne

Autonomie et détermination : la personne est au centre de son accompagnement et choisit son parcours

Le logement comme droit fondamental, essentiel au bien-être et à la réinsertion

Réduction des risques : soutien de la personne dans le contrôle et la réduction de sa consommation

Le logement comme première étape, sans conditions liées à la sobriété ou la stabilisation

Accompagnement souple et aussi long que nécessaire

**PRINCIPES CLÉS
DU HOUSING FIRST**



Diffusion des logements dans les quartiers pour favoriser l'intégration sociale

LE FONCTIONNEMENT DU HOUSING FIRST

Identification des bénéficiaires : les partenaires (comme les CPAS, communes ou associations) identifient les personnes à reloger.

Accès au logement : des logements individuels sont attribués, tant dans le parc locatif public (31%) que privé (46%), en collaboration avec des propriétaires solidaires.

Accompagnement mobile : des équipes mobiles offrent un soutien adapté pour aider les personnes à s'installer et à maintenir leur logement.

Partenariats : des collaborations entre acteurs sociaux, pouvoirs publics et propriétaires privés sont essentielles au bon fonctionnement du projet.

L'Observatoire wallon du sans-abrisme, l'expertise contre le mal-logement

Pour atteindre son objectif de réduction du sans-abrisme, la Wallonie s'est dotée, en 2022, de l'Observatoire wallon du sans-abrisme (OWSA), logé au sein du Service public de Wallonie (SPW) Intérieur et Action sociale.

L'OWSA remplit plusieurs missions. Point de référence régional, il développe et centralise l'expertise. Il réunit les acteurs des secteurs concernés (santé, logement...), évalue et coordonne les dispositifs Housing First. Il accompagne et évalue aussi les 10 expériences pilotes « Territoires zéro sans-abrisme ». Enfin, depuis 2024, il organise les actions de dénombrement des personnes sans-abri ou sans chez-soi. La dernière a eu lieu en octobre 2025.

L'Observatoire s'adresse à un large éventail d'acteurs : aux personnes en situation de sans-abrisme ou de mal-logement, bien sûr, mais aussi aux partenaires de terrain, sociaux et environnementaux, aux instances belge et européenne, ou encore aux chercheurs et universitaires.

En cohérence avec les valeurs du SPW, l'OWSA mène son travail, guidé par le respect de la dignité humaine, l'inclusion sociale, la prévention, la collaboration, l'équité et la rigueur scientifique.

Le SPW Intérieur et Action sociale, favoriser la sortie du sans-abrisme

Outre son soutien à l'OWSA qu'il héberge, le SPW Intérieur et Action sociale contribue à la lutte contre toute forme d'exclusion des personnes précarisées.

Pour ce faire, il reconnaît et subventionne les relais sociaux, qui mettent en réseau les acteurs publics et privés afin de répondre au mieux aux besoins de ces personnes. Organisés autour de 5 pôles — l'accueil de jour, l'accueil de nuit, le travail de rue, l'urgence sociale et le Plan Grand Froid —, ils ont permis l'émergence de projets pilotes comme le Housing First.

Parmi les nombreux services proposés par le SPW IAS aux publics en situation de précarité, on peut notamment épinglez le subventionnement des structures d'accueil comme les pôles d'urgence sociale, les abris de nuit, les maisons d'accueil et les maisons de vie communautaire.



Le dispositif Housing First a été introduit en 2013 en Wallonie.
© Adobe Stock

QUELLE STRUCTURE POUR QUELLE SITUATION ?

- Pôle d'urgence sociale : une aide rapide 24 h/24 en dehors des heures d'ouverture du CPAS
- Abri de nuit : un hébergement collectif d'urgence pour la nuit
- Maison d'accueil : un accueil, un hébergement temporaire dans une structure collective et un accompagnement pour l'acquisition ou la récupération de l'autonomie
- Maison de vie communautaire : un accueil, un hébergement de longue durée dans une structure collective et un accompagnement pour l'acquisition ou la récupération de l'autonomie pour les personnes ayant séjourné dans une maison d'accueil

En 2025, la Wallonie a renforcé son offre d'accueil avec une augmentation globale de 87 places :

- | | |
|-----------|---|
| 41 | places supplémentaires en maisons d'accueil |
| 31 | en maisons de vie communautaire |
| 15 | en abris de nuit |

Le Housing First du Relais social urbain de Mons-Borinage

Proposer un logement stable et sans condition à un public cumulant une errance chronique, avec des troubles de santé mentale et/ou des addictions ? C'est le pari du projet Housing First du pôle relogement du Relais social urbain de Mons-Borinage.

Depuis 2018, il s'adresse tant à des personnes isolées qu'à des familles — avec ou sans enfants —, auxquelles il propose un accompagnement bas seuil*, sur mesure et durable.

ACCOMPAGNER AU PLUS PRÈS DES RÉALITÉS

Le projet s'appuie notamment sur une collaboration étroite avec des psychiatres de référence, capables d'intervenir très rapidement pour répondre aux nombreuses problématiques de santé mentale rencontrées par ses bénéficiaires.

Pour Pearl Beghin, coordinateur du Housing First : « *Sa réussite ne repose pas uniquement sur le relogement, mais sur la reconstruction du projet de vie spécifique à chaque bénéficiaire, à son rythme, et en tentant de comprendre sa carte du monde. Un travail de fond qui nécessite également une mobilisation forte du réseau local et des ressources suffisantes pour répondre aux besoins spécifiques d'un public particulièrement vulnérable.* »

UNE MÉTHODOLOGIE EN PLUSIEURS ÉTAPES

Création du lien et accompagnement initial, identification et proposition d'un logement adapté, entrée dans le logement et suivi pluridisciplinaire, inconditionnel, personnalisé et non limité dans le temps, sont les étapes clés du parcours coconstruit avec les bénéficiaires.

Et malgré les nombreux obstacles — pénurie de logements abordables, complexité des situations individuelles, manque de coordination entre structures — le modèle fait ses preuves. En 2024, 77 personnes ont ainsi pu être relogées et suivies dans le cadre du programme.

La Wallonie compte 13 Housing First à ce jour, comme celui-ci
© Relais social urbain Mons-Borinage



Relais social urbain de Mons-Borinage, rue du Hautbois 56B, 7000 Mons -
065 84 34 19 - <https://www.rsumb.be>

[*] Fil rouge du Housing First, l'accompagnement bas seuil répond aux besoins des usagers sans conditions préalables, qu'elles soient administratives, financières ou sanitaires. L'abstinence ne constitue pas une condition préalable à la prise en charge qui met l'accent sur la réduction des risques et l'adaptation des services aux besoins propres des bénéficiaires.

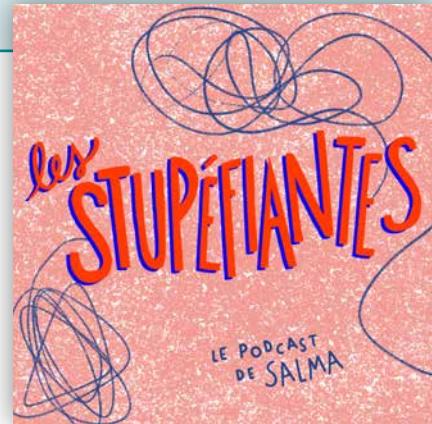
SALMA

Au cœur de Namur, le service SALMA offre un soutien psycho-médico-social aux femmes enceintes, désireuses de l'être ou déjà mères, et consommatrices de substances psychoactives.

Cet accompagnement à double entrée concerne un public souvent invisible et en grande précarité, puisque plus de 80 % des femmes suivies vivent de l'aide sociale. En 2024, SALMA a accompagné 30 mères. Son travail de soutien à la parentalité a touché 78 enfants.

UNE ÉQUIPE MOBILE ET BIENVEILLANTE

Composée d'un assistant social, d'une sage-femme et d'une éducatrice spécialisée, l'équipe de SALMA privilégie une approche sans pression ni jugement. L'objectif : réduire les risques liés à la consommation tout en soutenant la parentalité. Le suivi peut inclure des démarches administratives, un accompagnement médical, la recherche de logement ou d'emploi, des conseils en santé et sexualité, ainsi que des activités pour les mères et leurs enfants. « *Nous partons toujours de la demande de la maman*, explique l'équipe. *L'idée est qu'elle puisse se réapproprier sa situation et construire un projet de vie.* »



©Salma

LE LOGEMENT, UN DÉFI MAJEUR

Qu'elles vivent à la rue, habitent des logements insalubres ou inadaptés à leur situation, séjournent en maison d'accueil ou en hôpital, les femmes accompagnées par SALMA font face à une crise du logement aggravée par la stigmatisation dont elles sont victimes. Pour y répondre, le service collabore avec des partenaires spécialisés, dont le programme Housing First de Namur, afin de faciliter l'accès à un logement durable et de leur fournir un accompagnement pour les démarches nécessaires (visites de logement, liens avec les propriétaires...).

Sans-abri, tous les mêmes ? 5 idées reçues sur le sans-abrisme

1. LES PERSONNES EN SITUATION DE SANS-ABRISME SONT TOUTES DES DROGUES OU DES ALCOOLIQUES

Seulement ¼ des personnes vivant une situation de sans-abrisme connaissent des difficultés liées aux assuétudes.

2. C'EST DE LEUR FAUTE S'ILS SONT DANS LA RUE, CERTAINS L'ONT MÊME CHOISI

Ce sont surtout les crises économiques, la crise du logement, la transformation des structures familiales et la désinstitutionnalisation de la psychiatrie qui ont un impact sur le fait de se retrouver sans logement. Toutefois, une minorité de personnes, victimes de facteurs structurels (discrimination...), en situation de vulnérabilité (enfance difficile...) et sans filets de sécurité (absence de liens sociaux...), peuvent « choisir » la rue par manque d'information et d'accès à leurs droits.

3. IL Y A DE PLUS EN PLUS DE FEMMES DANS LA RUE

La représentation des femmes sans-abri ou sans chez-soi est d'environ 30 %, un pourcentage restant

plutôt stable ces dernières années. Cependant, vu leur vulnérabilité, les femmes ont davantage tendance à s'invisibiliser.

4. C'EST MOINS DUR D'ÊTRE SANS-ABRI L'ÉTÉ

La moyenne d'âge de décès d'une personne sans-abri est de 48 ans. Si les conditions hivernales ont en effet un impact sur la santé, les vagues de chaleur apportent aussi leur lot de complications. Le Plan Grand Froid et les actions déployées en cas de forte chaleur contribuent à limiter les risques. Quoi qu'il en soit, l'accompagnement de ce public reste indispensable tout au long de l'année.

5. LES PERSONNES EN SITUATION DE SANS-ABRISME ONT ASSEZ D'AIDE POUR VIVRE

Les aides sociales, pour autant que les personnes vivant une situation de sans-abrisme ne se perdent pas dans la complexité administrative et aient un accès à l'information relative à leurs droits, sont loin d'être suffisantes et, qui plus est, face au coût de la vie en rue (vol des effets personnels, toilettes payantes, pas de frigo...).

Pour en savoir plus sur le projet SALMA, le podcast « Les Stupéfiantes » donne la parole aux femmes accompagnées par SALMA. Trois épisodes sont disponibles sur toutes les plateformes d'écoute.

Le service SALMA (Soutien, Accompagnement, Liaison, Maternité, Assuétudes) est porté par l'association Namur Entraide Sida, <http://www.asblnes.be>

LIENS UTILES

Plus d'infos sur les actions de la Wallonie pour lutter contre le sans-abrisme, les dispositifs Housing First ou l'Observatoire wallon du sans-abrisme sur le portail de l'Action sociale en Wallonie : <https://actionsociale.wallonie.be>

Code wallon de l'action sociale et de la santé : <https://wallex.wallonie.be>

Plan de relance de la Wallonie : www.wallonie.be

Envie d'en savoir plus sur les préjugés et surtout les déconstruire ? www.pauvrophobie.be

QUAND L'EUROPE INVESTIT DANS NOTRE AVENIR

Le FEDER (Fonds européen de développement régional) est l'un des outils principaux de la politique de cohésion de l'UE, qui vise à réduire les déséquilibres de développement entre régions. Plusieurs projets ont vu, ou verront bientôt, le jour près de chez vous grâce à ce fonds. Mais de quoi parle-t-on exactement ?

Le FEDER permet des investissements visibles et durables qui améliorent notre quotidien, dans des domaines comme l'économie, la recherche, l'innovation, la transition énergétique, le développement urbain, le développement de compétences... Comment ? Par des appels à projets publics, des prêts ou des aides directes aux entreprises. Le Fonds pour une transition juste (FTJ) le complète, en ciblant les territoires les plus touchés par la transition vers la neutralité carbone d'ici 2050 : en Wallonie, il se concentre sur les arrondissements de Charleroi, Mons et Tournai.

Dans notre Région, la programmation FEDER 2014-2020 a mobilisé près de 1,7 milliard € (cofinancés par l'Europe et la Wallonie) pour plus de 1 000 projets.

Pour la programmation 2021-2027, ce chiffre atteint 1,49 milliard €.

Coup d'œil sur quelques projets de la précédente programmation (2014-2020)

TECHNOBEL : EXPERTISE TECHNOLOGIQUE ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE À CINEY

Finalisé en 2019, ce centre de compétence propose des formations aux métiers du numérique en favorisant des méthodes pédagogiques innovantes (New Ways Of Learning). Un projet qui contribue à former des demandeurs d'emploi et à sensibiliser le grand public à ces métiers. Parmi les investissements réalisés : l'acquisition d'outils informatiques ou de téléphonie VOIP (via internet), d'imprimantes 3D, de tablettes, d'écrans tactiles et d'ordinateurs portables.

En bref... Plus de 7 000 demandeurs d'emploi, enseignants, étudiants et travailleurs formés, plus de 430 000 heures de formations dispensées, 2 758 badges de compétences validant la maîtrise des acquis en cours de formation

Infos : <https://blog.technobel.be>

Coût total : 738 206 €
(FEDER : 295 283 € -
Wallonie : 442 924 €)



Technobel s'est distingué aux 2019 European VET Excellence Awards pour les qualités pédagogiques et humaines de son approche Be A Maker. © SPW - Christophe Sautin

L'OPENHUB DE LOUVAIN-LA-NEUVE, UN FABLAB INNOVANT

Ce projet consistait à transformer un ancien atelier en un laboratoire de prototypage (FabLab) moderne, pour des porteurs de projets, entrepreneurs, startups et PME du Brabant wallon. Il a permis l'aménagement d'espaces, l'achat d'équipements (imprimantes 3D, outils de découpe...) et le financement de deux collaborateurs. Ce service d'accompagnement, ouvert au public, aux étudiants et aux entreprises locales, propose aussi des ateliers, stages, événements et partenariats divers.

En bref... 100 entreprises ou porteurs de projets accompagnés, 500 projets réalisés en 10 ans. Domaines principaux couverts : fabrication mécanique, intelligence artificielle, Internet des objets (IoT) et réalité virtuelle

Infos : www.openhub.be

Coût total : 1794 726 €
(FEDER : 902 348 € -
Wallonie : 734 837 €)



L'OpenHub, un projet pour renforcer la compétitivité et sensibiliser aux métiers de l'innovation © SPW - Michel Dessart

Chaque premier dimanche du mois, le *rooftop* (toit-terrasse) de la Cité administrative est ouvert gratuitement au public, offrant une vue imprenable © Ville de Liège



Coût total : 34 329 138 €
(FEDER : 13 049 192 € -
Wallonie : 17 847 032 €)

UNE CITÉ ADMINISTRATIVE « ZÉRO CARBONE » À LIÈGE

Ce projet, porté par la Ville de Liège, concernait la réhabilitation énergétique, qualitative, durable et innovante, d'un bâtiment énergivore des années 60. Objectif : le rendre neutre en carbone et parfaitement accessible aux PMR. Il est désormais équipé de géothermie pour le chauffage, de panneaux photovoltaïques pour l'électricité, de systèmes intelligents et d'une gestion centralisée des énergies. Finalisé en 2023, ce projet a aussi permis une réappropriation du lieu, notamment avec l'ouverture du dernier étage au public et avec la conservation et la mise en valeur des œuvres d'art existantes.

En bref... Plus de 500 employés, 5 puits de 15 mètres creusés dans la Meuse pour le chauffage, la climatisation et lerafraîchissement de l'air, 2 000 m² de panneaux solaires (thermiques/photovoltaïques) et 5 000 m² de châssis double vitrage

Infos : www.liege.be (Accès à la vue panoramique de la Cité administrative)

Label « Zéro déchet » pour EpiLouve © Bruno Fischer

L'ÉPICERIE SOCIALE ZÉRO DÉCHET À LA LOUVIÈRE

EpiLouve, un projet d'insertion socio-professionnelle co-financé par le Fonds social européen (FSE) et le FEDER, permet, depuis 2018, aux personnes précarisées l'accès à des produits alimentaires et d'hygiène à bas prix, en redistribuant les invendus, luttant ainsi contre le gaspillage. Lieu de rencontre favorisant mixité sociale et solidarité, elle propose des ateliers (cuisine, budget, zéro déchet) et différents services aux citoyens, bénéficiaires ou non du CPAS, et contribue à l'insertion des plus démunis par le biais de formations ou de contrats, tout en complétant l'offre des « Magasins citoyens » contigus.

En bref... Une trentaine de collaborateurs « Article 60 » engagés, plus de 27 000 colis du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) distribués et plus de 7 000 bons alimentaires délivrés depuis l'ouverture

Infos : www.lalouvriere.be (Dépliant *Les Magasins Citoyens*)



Coût total : 338 161 €
(FEDER : 135 264 € -
Wallonie : 169 080 €)



Coût total : 11 734 632 €
(FEDER : 4 573 442 € -
Wallonie : 5 987 558 €)

NOUVELLE SALLE POLYVALENTE AU BASTOGNE WAR MUSÉUM ET AMÉNAGEMENTS EXTERIEURS SUR LE SITE DU MARDASSON

Bastogne, site internationalement reconnu depuis la Bataille des Ardennes, attire plus de 300 000 visiteurs par an, dont 150 000 rien que pour le Bastogne War Museum (financé par le FEDER). Pour renforcer cette dynamique, un espace événementiel modulaire a été créé pour des expos temporaires, avec zones de stockage, bureaux, salles de classe et un espace de recherche. Le projet, finalisé en 2022, couvre aussi des aménagements extérieurs.

En bref... 3 700 m² de bâtiments construits, plus de 54 000 visiteurs en plus par an, et plus de 43 événements organisés depuis l'ouverture en juillet 2022

Infos : www.bastognewarmuseum.be -
www.youtube.com/Bastogne_War_Museum

Une extension du Bastogne War Museum
© Idelux - Arnaud Siquet



EN SAVOIR PLUS...

Résumé citoyen. Bilan de la Programmation 2014-2020

Disponible gratuitement sur
<https://ediwall.wallonie.be>
/Collections « Aides européennes et régionales, plans wallons »

Coup d'œil sur la programmation Feder 14-20,
bientôt disponible sur www.enmieux.be



www.enmieux.be



Cofinancé par
l'Union européenne



Wallonie

Je monte ma boîte : une nouvelle formule remaniée !

Se former pour bien lancer son entreprise ? Oui, c'est indispensable ! Découvrez le parcours remanié de « Je monte ma boîte », les formations à la création d'entreprise de l'IFAPME. Une nouvelle façon d'envisager les modules pour correspondre toujours plus aux réalités des futurs créateurs d'entreprise.

LA FORMATION ESSENTIELLE DÉDIÉE À VOTRE PLAN D'AFFAIRES

La formation « Comment réaliser et défendre mon plan d'affaires » constitue le cœur essentiel du parcours. Cette formation se compose de cinq modules interdépendants et non dissociables. Elle vous permet de poser les bases pour que votre projet prenne forme et soit pérenne. Quatre formations complémentaires existent également pour aller encore plus loin, comme le déploiement de la communication digitale ou la gestion de votre entreprise. Découvrez-les sur www.ifapme.be, rubrique « Je monte ma boîte »

RETRouvez toutes les sessions déjà programmées

Les formations « Je monte ma boîte » sont organisées toute l'année dans les centres IFAPME. De nouvelles sessions ont débuté en septembre. D'autres sont annoncées jusqu'en janvier 2026. Consultez l'agenda sur www.ifapme.be, rubrique « Je monte ma boîte/Sessions »



Un prix européen pour l'économie sociale en Wallonie

Le SPW Économie a remporté le 2^e prix dans la catégorie « Plans d'action de qualité pour l'économie sociale des gouvernements locaux », lors de la Semaine de l'économie sociale. Ce prix récompense la stratégie Alternativ'ES Wallonia, qui a accompagné près de 400 structures, permis la création de plus de 5 500 emplois et renforcé un écosystème dynamique en Wallonie. Cette reconnaissance internationale souligne l'impact de la Wallonie sur la scène européenne de l'économie sociale, ainsi que son rôle moteur dans l'innovation sociale et durable.

Dans la continuité de cette dynamique, le SPW Économie participe à un Instrument d'appui technique (IAT) de la Commission européenne. L'objectif : développer une nouvelle stratégie d'économie sociale ambitieuse et tournée vers l'avenir, en collaboration avec l'OCDE et plusieurs pays européens, dont le Portugal, la France, la Croatie et la Grèce.



À gauche, deux représentants de l'équipe du SPW Économie recevant leur prix à Murcie
Infos : <https://economie.wallonie.be>, rubrique « Actualités »

Suppression des compétences de gestion pour devenir indépendant

Depuis ce 1^{er} octobre 2025, il n'est plus obligatoire de détenir des compétences de gestion de base pour exercer une activité indépendante. Selon le Gouvernement wallon, l'objectif principal de cette réforme est de mettre fin à une législation obsolète, déjà supprimée en Flandre et à Bruxelles, et qui restreignait l'accès à la profession sans réel effet, notamment sur la prévention de faillites. Il était, par ailleurs, relativement aisés de déroger à l'obligation de compétences de gestion, par exemple en s'associant avec un tiers. Par cette initiative, le Gouvernement entend favoriser un environnement plus propice à l'entrepreneuriat et stimuler la concurrence et l'innovation. Cette réforme s'inscrit dans le cadre plus large de la simplification du paysage de l'accompagnement des entrepreneurs.

Notons toutefois que les compétences professionnelles spécifiques à certaines professions, comme les restaurateurs, les boulanger et pâtissiers, les couvreurs ou les chauffagistes, sont maintenues.



Infos : <https://economie.wallonie.be>, rubrique « Actualités »

RENOBATEX : DES IDÉES INNOVANTES POUR BOOSTER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

En Wallonie, 75 % des logements ont été construits avant 1985 et présentent encore de faibles performances énergétiques. Face à ce parc immobilier vieillissant, la Wallonie a décidé d'agir. Son ambition est claire : atteindre, d'ici 2050, un label PEB A décarboné en moyenne pour l'ensemble des logements wallons.

Pour y parvenir, il faut tripler le rythme des rénovations et atteindre 125 logements rénovés par jour. De nombreux outils existent déjà pour aider les citoyens : Guichets Énergie Wallonie, Plateformes locales de rénovation énergétique (PLRE), prêt à taux zéro... Mais certains freins persistent : démarches administratives complexes, situations particulières mal prises en compte, ou encore manque d'accompagnement adapté à certains publics.

C'est pour lever ces obstacles que la Wallonie a lancé Renobatex, un appel à projets qui finance 25 initiatives innovantes, capables de changer la donne. Objectif : expérimenter des solutions concrètes, reproductibles et durables.

Grâce à Renobatex, ces projets pilotes bénéficient d'un soutien financier, d'un accompagnement et d'une visibilité régionale. Chaque initiative teste, sur le terrain, des solutions concrètes pour lever les freins à la rénovation, améliorer l'efficacité énergétique et préparer notre région aux défis climatiques de demain. La Wallonie permet ainsi aux bonnes idées de se transformer en actions concrètes !

Ensemble, ces projets montrent que la rénovation énergétique peut être accessible, innovante et durable.



Pour en savoir plus sur l'ensemble des projets Renobatex, rendez-vous sur <https://energie.wallonie.be>, rubrique « Professionnels de la construction et de l'immobilier/Renobatex »

© SPW Énergie - PietW

QUELQUES EXEMPLES PARMI CES PROJETS PROMETTEURS



Syndic Réno Support : renforcer le rôle des syndics dans les copropriétés pour mener des rénovations durables, intégrant économie circulaire, bien-être et santé.
Infos : www.syndicrenosupport.immo



SlowHeat Formation : expérimenter le *slowheating*, une approche qui chauffe distinctement les corps des bâtiments, pour consommer moins d'énergie



IsoFabric : créer un isolant thermique à partir de textiles recyclés, local et biosourcé, qui réduit l'empreinte écologique des constructions
Infos : <https://isofabric.odoo.com>



Pro et Moi : encourager l'auto-rénovation accompagnée, en formant des entrepreneurs-accompagnateurs pour guider les particuliers
Infos : www.proetmoi.be



SUMHOTORI : étudier la faisabilité d'une solution novatrice basée sur la préfabrication et la technologie intégrée pour réduire les coûts et les délais de rénovation, rendant celle-ci plus accessible aux propriétaires

LA VOIE D'ORLANE

RENDEZ-VOUS
P. 37 POUR NOTRE
CONCOURS



DEPUIS NOTRE RENCONTRE EN SEPTEMBRE, ORLANE A ÉTÉ SACRÉE
« RÉVÉLATION BELGE » AUX NRJ MUSIC AWARDS 2025



© Clotilde Billiette

VLW - COMME BEAUCOUP DE CHANTEUSES, ON VOUS CONNAÎT UNIQUEMENT PAR VOTRE PRÉNOM. C'EST DIFFICILE, POUR UNE FEMME, DE SE FAIRE UN NOM DANS LA CHANSON ?

« Une question bien féministe, j'adore ! Effectivement, ce n'est pas évident aujourd'hui, en tant que femme, d'être crédibilisée dans n'importe quel secteur. Heureusement, c'est un peu plus facile en tant que chanteuse... Mais ça n'a pas été simple, car je suis partie de rien. Mes parents ne sont pas dans la musique, donc ça a pris de l'énergie ; mais j'ai été bien accueillie et je suis hyper reconnaissante pour ça. »

VLW - NOS ARTISTES BELGES FRANCOPHONES, COMME ANGÈLE, STROMAE OU ENCORE HELENA, RENCONTRENT UN GRAND SUCCÈS EN BELGIQUE ET À L'ÉTRANGER. EST-CE UN ATOUT AUJOURD'HUI D'ÊTRE UNE JEUNE CHANTEUSE WALLONNE ?

« Oui, clairement ! Les Belges sont complètement félés, et je pense que c'est ce que les autres pays aiment de nous. »

VLW - VOUS ÊTES ORIGinaire DE PHILIPPEVILLE. VOUS GARDEZ DES ATTACHES AVEC VOTRE RÉGION D'ORIGINE ?

« Philippeville, mon berceau ! Je n'ai plus vraiment d'accroches physiques, car mes parents ont déménagé quand j'étais petite, mais j'y pense souvent. La maison de ma grand-mère est là-bas, j'y ai plein de souvenirs. Et quand je repasse voir des amis, ça me fait toujours quelque chose. Ce sera toujours ma ville de cœur, là où j'ai grandi. »

VLW - COMMENT DÉFINIRiez-VOUS VOTRE UNIVERS MUSICAL ?

« Je dirais que c'est de l'électro-pop. C'est peps, avec une touche de mélancolie. J'aime bien le contraste entre les deux. Je raconte des trucs tristes, mais on peut danser sur ma musique. Faut quand même pas pleurer de trop ! »

VLW - C'EST COMMENT, LA PLUME D'ORLANE ?

« Elle a beaucoup évolué. J'ai commencé en anglais parce que j'étais trop timide pour parler dans ma langue. Ensuite, j'ai écrit en français. J'utilisais beaucoup

Révélée par *The Voice Belgique* en 2021, Orlane Willems impose aujourd'hui son prénom dans la chanson française. Rencontre avec une artiste spontanée qui a troqué son stéthoscope contre un micro.

de métaphores, de poésie. Je trouvais ça très beau, ça me plaisait beaucoup. Aujourd'hui, je dirais que mon écriture est plus épurée, plus spontanée, plus cash, et j'ai envie d'aller encore plus loin dans cette direction. »

VLW - Y A-T-IL DES CAUSES QUE VOUS AVEZ ENVIE DE DÉFENDRE ?

« Oui, évidemment. Je défends beaucoup le féminisme, le fait d'être une femme aujourd'hui, dans ma génération, dans notre société. Je défends ce que je peux pour les pays qui ne peuvent pas faire la fête en ce moment, qui subissent énormément de choses que je trouve très graves, beaucoup de discrimination. J'ai envie d'être la plus impliquée possible dans ma musique parce que, pour moi, l'art est politique. »

VLW - VOUS ÊTES AUTRICE MAIS AUSSI MULTI-INSTRUMENTISTE...

« J'ai commencé le piano quand j'étais petite, puis j'ai fait de la guitare et, depuis quatre ans, je joue du saxophone. J'aime bien toucher à tout, je suis hyper curieuse. Je me suis inscrite à des cours pour apprendre la prod, la guitare élec-

trique, réapprendre la composition, faire de l'impro... J'adore apprendre, j'ai besoin de ça pour stimuler mon cerveau et créer. »

VLW - QU'EST-CE QUI VOUS SINGULARISE ?

« Ma mèche blonde ? (rires) C'est hyper dur comme question. Je dirais... ma façon de chanter, ma plume et la couleur de ma musique. Puis, le fait que je joue du saxophone sur scène et que je fasse de la pop française. »

VLW - APRÈS UN PREMIER EP, PRISME, EN 2023, VOUS AVEZ SORTI VOTRE PREMIER ALBUM, ALLER-RETOUR, AU PRINTEMPS DERNIER. COMMENT LE DÉFINIRIEZ-VOUS ?

« "ALLER-RETOUR", c'est le bordel des trois dernières années de ma vie en un album. C'est vraiment tout ce que j'ai vécu, avec tous les ascenseurs émotionnels. J'aime bien utiliser l'image des "roller coasters" (ndlr : montagnes russes). Définir un album à travers ma vie amoureuse, ma vie personnelle, mes combats. Et le tout, teinté d'une pop électro, un peu mélancolique mais méga punchy. »

VLW - ON VOUS REDÉCOUVRE À LA TÉLÉVISION, ON VOUS ENTEND À LA RADIO, ON VOUS A BEAUCOUP VUE SUR SCÈNE CET ÉTÉ. C'EST QUOI LE PLUS GRISANT ?

« La scène, sans hésiter. Les médias sont des vecteurs hyper intéressants pour avancer dans son projet, pour se faire connaître des autres. Mais, sur scène, je peux vraiment être moi-même et me connecter avec les gens. »

VLW - TOUT S'ACCÉLÈRE POUR VOUS CETTE ANNÉE. DANS L'EPILOGUE DE VOTRE ALBUM, VOUS DITES : « ET MÊME SI TOUT S'ACCELÈRE, MÊME SI PARFOIS ÇA TE DONNE LE VERTIGE, SI LES ANNIVERSAIRES PASSENT À TOUTE VITESSE, SI T'ES JAMAIS VRAIMENT CHEZ TOI, SI TOUT VA TROP VITE, RAPPELLE-TOI QUE SI TU NE PEUX PAS REVENIR EN ARRIÈRE, TU PEUX TOUJOURS RALENТИR. » CE CONSEIL, C'EST À VOUS QUE VOUS L'ADRESSEZ ?

« Bien sûr ! J'avais besoin de me le rappeler parce que je pense qu'on est rattrapé par la vie, on court dans tous les sens. C'est ce que je vis pour le moment. Et je trouve ça génial parce que ça veut dire que mon projet avance. Mais là, je viens de vivre le décès d'une proche, elle était beaucoup trop jeune. Et c'est dans ces moments-là que je me dis : "En fait, tu étais en train de faire plein de trucs, mais tu ne prends pas assez de temps avec tes amis, ta famille..." Et c'est vraiment ce

« Sur scène, je peux vraiment être moi-même et me connecter avec les gens. »

genre d'événement qui te rappelle que c'est bien d'avoir des jours un peu plus off, plus lents. Donc clairement, c'est un conseil pour moi et pour toutes les personnes chez qui ça peut résonner. »

VLW - QUAND ON PARLE DE VOUS, ON ÉVOQUE TOUJOURS LE FAIT QUE VOUS AVEZ TERMINÉ VOS ÉTUDES DE MÉDECINE...

Je trouve ça chouette quand les gens sont curieux, posent des questions, et c'est vrai que c'est un parcours un peu particulier. Mais ça me fait plaisir que les gens le relèvent, parce qu'au moins, vu qu'aujourd'hui je fais de la musique et que je ne pratique pas, je n'ai pas fait 14 blocus pour rien. Je peux potentialiser là-dessus. »

VLW - LE FAIT D'AVOIR CE MASTER EN POCHE, C'EST COMME UNE SORTIE DE SECOURS SI LE SUCCÈS N'EST PAS AU RENDEZ-VOUS ?

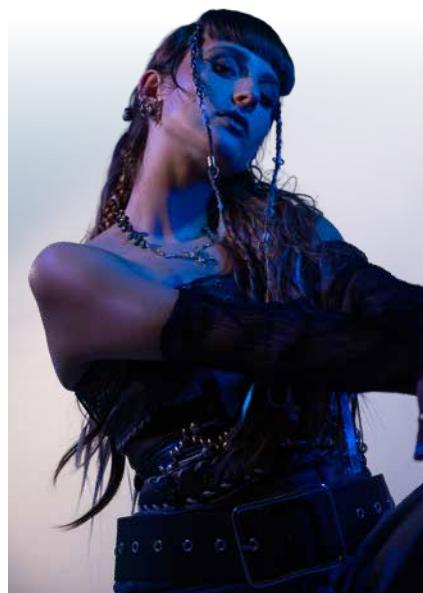
« Très humblement, même si je ne suis pas connue comme Angèle ou Stromae, mon projet, c'est déjà un succès parce que j'en vis et j'en suis très heureuse et reconnaissante. Mais, clairement, c'est une porte de sortie de pouvoir être médecin. Si, à un moment, ça ne va plus, si je ne suis plus épanouie dans ce que je fais, je me dis que j'ai quand même la possibilité de faire un métier complètement différent. Et ça me rend plus sereine pour avancer dans ce que je fais aujourd'hui. »

VLW - LE 23/09, C'EST VOTRE ANNIVERSAIRE, C'EST AUSSI LE TITRE D'UNE DE VOS CHANSONS. EN 2038, COMMENT VOUS IMAGINEZ-VOUS ? UNE PETITE VIE À DEUX, EN TOURNEE AUTOUR DU MONDE OU PLUTÔT DOCTEUR WILLEMS ?

« En 2038, j'aurai 40 ans. Là, avec la "moi" de maintenant, j'espère que je ferai une énorme tournée ! La petite vie à deux, la petite vie à la campagne, je me la projette pour beaucoup plus tard. »



RETROUVEZ
L'INTERVIEW VIDÉO
EN INTEGRALITÉ SUR
[WWW.YOUTUBE.COM
\(WALLONIEBE\)](https://www.youtube.com/@walloniebe)



Ils ont brillé aux Euroskills 2025

Lors de cette compétition européenne bisannuelle dédiée aux métiers techniques et technologiques, et soutenue par la Wallonie, l'équipe belge des Belgian Red Bears a décroché 13 médailles. Et 10 concurrents wallons se sont distingués.

600 jeunes participants de 33 pays s'étaient réunis à Herning au Danemark, en septembre, pour défendre leur métier. Parmi eux, 24 Belges de 18 à 25 ans, en majorité formés en Wallonie. Les lauréats wallons sont : Mathéo Bebronne et Louis Lemaître (médaille de bronze en aménagement des parcs et jardins), Pablo Dejardin (médaille de bronze en service en salle), Julien Halleux (médaille d'excellence en contrôle industriel), Naomé Hella Bodmer et Lou-Ann Fraiture (médaille d'excellence en *fashion technology*), Simon Knops et Benjamin Onkelinx (médaille d'excellence en intégration robotique), Émilien Marquegnies (médaille d'excellence en développement web)... et Sophie Vergari, qui a reçu la médaille d'argent en infographie, le titre de *Best of Nation* pour le meilleur score belge et, par ailleurs, le titre d'Étincelle de Wallonie 2025. Ce beau palmarès témoigne du talent de ces jeunes, mais aussi de la qualité de leur formation professionnelle, notamment dans plusieurs métiers en pénurie.

Infos : www.worldskills.be



© Belgimage

Julien Houdremont réinvente le folklore

Diplômé de la Haute École Francisco Ferrer (HEFF) de Bruxelles, ce jeune styliste binchois a remporté le prix du MAD 2024 pour ses créations textiles inspirées par les costumes et masques du folklore carnavalesque.



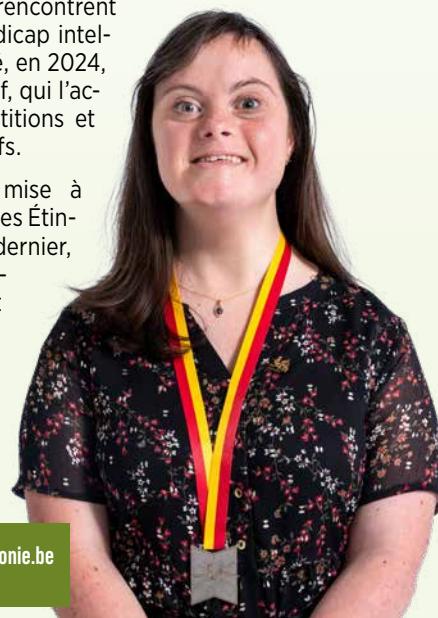
Nathalie Habranc, sixième paragolfeuse mondiale

Originaire de Cerfontaine, Nathalie Habranc, seule golfeuse belge porteuse de trisomie 21 à pratiquer ce sport au niveau international, a été sacrée Étincelle de Wallonie en 2025.

En 2017, elle découvre le golf et gravit les étapes avec simplicité et détermination. Ayant intégré les groupes juniors, elle passe les examens pratiques et, en 2019, rejoint la toute nouvelle section paragolf de l'Association francophone de golf, avec l'aide de sa sœur Cassandra comme *caddie*.

Pour soutenir son parcours, et sensibiliser aux obstacles que rencontrent les personnes avec un handicap intellectuel, sa famille a cofondé, en 2024, l'ASBL La Trisomie et le Golf, qui l'accompagne lors des compétitions et organise des ateliers inclusifs.

Nathalie Habranc a été mise à l'honneur lors de la remise des Étincelles, le 20 septembre dernier, pour son engagement profond en faveur d'un sport accessible à tous, son refus des exclusions fondées sur le handicap et sa force de vie exemplaire.



Infos : <https://connaitrelawallonie.wallonie.be>
(Wallons marquants)

© SPW - Alain Coppens



Julien Houdremont n'a pas dérogé aux traditions d'une famille de Gilles de père en fils, ayant lui-même été Arlequin, puis Gilles chez les Réguénaires et les Irréductibles. Inspirée par le carnaval de Binche, la collection « Under The Straw » de son projet de fin d'études présentait un fabuleux kimono de 13 kg, composé de 60 collerettes de Gilles ! Il a ainsi remporté, en 2024, le MAD Graduation Prize, décerné chaque année à de jeunes diplômés de diverses formations créatives à Bruxelles. Ses créations textiles, magiques et surprenantes, sont marquées par un esprit fusionnant l'héritage culturel traditionnel du carnaval et une approche durable, contemporaine et non genrée, rompant avec les codes et la symbolique du carnaval.

Présenté dans plusieurs expositions collectives en Belgique en 2024 et 2025, son talent a dépassé nos frontières ! Son fameux manteau extravagant a été repéré par le directeur artistique de la marque Mugler et styliste de Lady Gaga !

Photo portrait © Édith Frébutte

Photo de la collection © Enrique Vasquez Heredia Nikiema



© SPW - Alain Coppens

Infos : <https://connaîtrelawallonie.wallonie.be>
(Wallons marquants)

Les « Jeunes mères » des frères Dardenne



Elles ont foulé le tapis rouge avec *Jeunes mères*, un film douloureux mais lumineux des maîtres du cinéma social, primé au Festival de Cannes 2025 (Prix du scénario).

Ce film évoque la destinée de cinq jeunes femmes confrontées à la maternité, au sein d'une maison maternelle. Un film porté par cinq jeunes actrices touchantes, de 16 à 22 ans : Janaina Halloy-Fokan, Samia Hilmi, Elsa Houben, Lucie Laruelle et Babette Verbeek. Trois d'entre elles sont liées à la Wallonie !

Elsa Houben, née en 2003 à Liège, a déjà plusieurs expériences au cinéma, comme *Gaspard va au mariage d'Anthony Cordier*, *Mon Inconnue d'Hugo Gélin* et *Le Coeur noir des forêts de Serge Mirzabekiantz*. Mais elle a

aussi joué dans des téléfilms et séries pour la télévision, des clips et des courts-métrages.

Janaina Halloy Fokan, la benjamine, née en 2008 à Louvain-la-Neuve, a débuté sa carrière cinématographique dans *Inexorable* de Fabrice du Welz, avec Benoît Poelvoorde et Mélanie Doutey, et dans *Un Noël en famille* de Jeanne Gottesdiener. Elle a également joué dans la série belge *Attraction d'Indra Siera*.

Enfin, Samia Hilmi, née en 2005, a étudié à Charleroi et poursuit actuellement ses études supérieures à Mons. Elle fait du théâtre depuis ses 8 ans et travaille aujourd'hui sur plusieurs projets théâtraux. *Jeunes mères* est sa première expérience au cinéma.

Titre de Chevalier du Mérite wallon pour les créateurs de Dirty Monitor

Spécialisée dans le *mapping* vidéo 3D, cette société de création audiovisuelle carolo transforme des bâtiments en toiles vivantes, en jouant avec les volumes, les effets 3D, la musique et la lumière.

Précurseurs lors de sa création, en 2004, les frères Cataldo se sont entourés d'artistes issus de l'architecture, du graphisme et des arts numériques. Leurs créations immersives uniques magnifient les lieux, tout en respectant leur essence, et offrent des expériences visuelles et émotionnelles collectives.

Outre leur collaboration avec des metteurs en scène tels que Franco Dragone et Luc Petit, et tout en continuant à innover en Belgique, Orphée et Mauro Cataldo ont signé des projets emblématiques dans le monde entier : *mapping* sur la tour Burj Khalifa à Dubaï, le Parlement de Bucarest et le Temple du Ciel à Pékin, spectacles immersifs autour de Monet et Van Gogh, jusqu'à leur participation à la conception scénographique du Pavillon belge de l'Expo 2025 à Osaka. Reconnus pour leur audace artistique et leur rayonnement mondial, ils ont été élevés au rang de Chevalier lors de la remise des Mérites wallons, le 20 septembre dernier.

BALADES DANS LES PARCS ET JARDINS CITADINS LABELLISÉS DE WALLONIE

Cet hiver, nous vous proposons de découvrir quelques parcs et jardins implantés au cœur de nos villes. Du petit parc au vaste domaine, tous les sites présentés ici sont labellisés *Parcs et Jardins de Wallonie* et en accès libre toute l'année... Une brève sélection qui vous incitera, peut-être, à vous accorder des pauses détente lors de vos prochaines sorties urbaines.

VÉRIFIEZ LES HORAIRES !

Si ces parcs et jardins sont accessibles durant l'hiver, certains ferment en fin de journée ! Vérifiez les horaires d'ouverture auprès des Offices du tourisme avant votre visite !

PROVINCE DU HAINAUT

Le parc communal de Mouscron

Il est considéré comme l'un des plus beaux de la région. Inauguré en 1932 et utilisé comme potager pour nourrir la population lors de la Seconde Guerre mondiale, il a été relié au parc voisin en 2019. Ce jardin public de 11 hectares comprend des étangs, des sentiers ombragés, un parcours santé, un bac à sable et une plaine de jeux pour les enfants. Ne manquez pas le kiosque Art déco de 1938.

Où ? Avenue du Parc, 7700 Mouscron · Infos : Maison du tourisme, place Gérard Kasiers 15, 7700 Mouscron - 056 86 03 70 - www.visitmouscron.be (plan du parc téléchargeable) - info@visitmouscron.be



Le parc communal de Mouscron © Manon Cosaert



PROVINCE DU HAINAUT

Le parc du château d'Enghien (ou Domaine d'Arenberg)

Ce parc de 182 hectares, dont l'origine remonte au XV^e siècle, était considéré comme l'un des plus beaux jardins d'Europe au XVII^e siècle. Aujourd'hui public et classé « Patrimoine exceptionnel de Wallonie », « Jardin exceptionnel de Wallonie » et « Jardin remarquable », il abrite un arboretum, une roseraie, des ouvrages d'eau et de magnifiques jardins thématiques (Jardin des Fleurs, Jardin des Dahlias, Jardin des Roses et Jardin des plantes aquatiques). Son patrimoine bâti n'est pas en reste, avec le château Empain et de nombreux autres bâtiments chargés d'histoire, dont deux pavillons classés (Pavillon des Sept Étoiles et Pavillon chinois). Un festival bien connu s'y déroule chaque été.

Où ? Avenue Élisabeth, 7850 Enghien · Infos : Office du tourisme, avenue Élisabeth (Parc 5), 7850 Enghien - 02 397 10 20 - www.enghien-edingen.be - info@enghien-edingen.be. Audioguide disponible sur www.pajawa.be

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ?

En Wallonie, certains parcs et jardins sont classés au Patrimoine exceptionnel de Wallonie. L'ASBL Parcs et Jardins de Wallonie a été créée en 2009 pour fédérer ces sites afin de valoriser leur potentiel touristique. Aujourd'hui, ses missions se sont élargies à l'ensemble des parcs et jardins ouverts au public. Son objectif : promouvoir ce patrimoine naturel et aider les gestionnaires des différents sites à atteindre ou à maintenir un niveau

de grande qualité, en préservant leurs spécificités.

Sur son site, www.pajawa.be, l'ASBL propose un référencement aussi exhaustif que possible et de précieuses informations pratiques (fiche descriptive, catégorie de jardin, arbres remarquables, etc.). De quoi préparer au mieux vos escapades à la découverte de nos espaces verts urbains.

Infos et contacts : 0486 57 85 97 - Jardins.tourismewallonie@gmail.com

BRABANT WALLON

Le parc de la Dodaine à Nivelles

La création d'un parc en plein centre de Nivelles remonte au début du XIX^e siècle, lors des travaux d'assèchement des marais de la Dodaine. Ce site, classé depuis 1945, a fait l'objet de nombreux aménagements, pour devenir aujourd'hui l'un des plus beaux parcs du Brabant wallon. Vous pourrez y admirer un jardin « à la française » et un jardin « à l'anglaise » ornés de sculptures, une pièce d'eau rectangulaire et un étang ouvert aux pêcheurs à certaines périodes de l'année. Le parc accueille aussi le stade Reine Astrid et ses nombreuses activités sportives (piscine couverte, piste d'athlétisme, terrains de hockey, de basket-ball, de tennis...).

Où ? Avenue Jules Mathieu 7, 1400 Nivelles · Infos : Office du tourisme, rue de Saintes 48, 1400 Nivelles - 067 84 08 64 - Page Facebook de l'Office du Tourisme de Nivelles asbl - info@tourisme-nivelles.be



Le parc de la Dodaine à Nivelles © Asbl Parcs et jardins de Wallonie

PROVINCE DE LIÈGE

Le parc de la Boverie à Liège

Situé entre la Meuse et la Dérivation, le parc a été créé au milieu du XIX^e siècle, suite aux travaux de rectification du fleuve, sur une ancienne zone de pâturages appelée « Boverie ». Un jardin d'accès, comprenant un zoo et diverses attractions, y est aménagé en 1865. En 1874, les aubettes et les cages à animaux cèdent la place à des pelouses et à des écrans arborés. Et en 1905, le parc accueille l'Exposition universelle, dont subsiste aujourd'hui un magnifique bâtiment, devenu Palais des Beaux-Arts, puis musée de La Boverie. Il abrite aussi une pergola et une roseraie. Depuis 2016, une élégante passerelle cyclopédique le relie à la rive gauche : son nom, *La Belle Liégeoise*, évoque la célèbre révolutionnaire Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt.

Où ? Parc de la Boverie, 4020 Liège · Infos : Maison du tourisme du Pays de Liège, quai de la Goffe 13, 4000 Liège - 04 2219221 - www.liège.be - mtpaysdeliege@provincedeliege.be



Le parc de la Boverie à Liège © Isabelle Harsin

BRABANT WALLON

Le parc, ou jardin, de l'Ermitage à Wavre

Ce petit parc communal, dit de l'*Ermitage* en référence au château qu'il abrite, a été rebaptisé parc Nelson Mandela en hommage à l'illustre personnalité nobélisée en 2013. C'est un joli lieu de promenade au cœur de la ville. Vous y découvrirez d'anciennes serres restaurées, de 60 m². Le château, quant à lui, accueille événements et expositions.

Où ? Rue de l'Ermitage 23, 1300 Wavre. Horaire hiver : tous les jours de 8 à 17 heures · Infos : Office du tourisme de Wavre, rue de Nivelles 1, 1300 Wavre - 010 23 03 52 - www.visitwavre.be - www.destinationbw.be



Le parc, ou jardin, de l'Ermitage à Wavre
© Asbl Parcs et jardins de Wallonie

PROVINCE DE LIÈGE

Le parc de Sept Heures à Spa

Créée au milieu du XVIII^e siècle pour le plaisir des thermalistes, cette promenade était alors l'une des plus prisées à Spa. Le parc, classé depuis 1977, emprunte des allées bordées de charmes, de tilleuls et d'ormes. Il recèle aussi un *Fagus* remarquable, une fontaine dédiée à Marie-Henriette, deuxième reine des Belges, et des bâtiments emblématiques du XIX^e siècle : la Galerie Léopold II ainsi que les Pavillons Reine Marie-Henriette et des Petits Jeux, dans le style Belle Époque. Un funiculaire public (payant), inauguré en 2004, mène au sommet de la colline, occupé par un centre thermal.

Où ? Place Royale, 4900 Spa · Infos : Office du tourisme, rue du Marché 1A, 4900 Spa - 087 79 53 53 - www.visitspa-hautespagnes.be - info@visitspa.be



Le parc de Sept Heures à Spa © MT Spa-Hauts Fagnes

PROVINCE DU LUXEMBOURG

Le parc Élisabeth à Bastogne

Ce jardin public « à la française » au cœur de la ville ardennaise devrait vous charmer, avec sa roseraie, ses jets d'eau, son labyrinthe, son plan d'eau. Amateur d'art contemporain ? Le parc accueille aussi *L'Orangerie*, un centre d'Art contemporain dédié aux arts plastiques et visuels ; des expositions y sont organisées toute l'année.

Où ? Rue Porte Haute, 6600 Bastogne · Infos : Syndicat d'initiative de Bastogne, place McAuliffe 60, 6600 Bastogne - 061 21 27 11 - www.bastogne-tourisme.be - info@bastogne-tourisme.be. L'Orangerie : place en Picorue 2, 6600 Bastogne - 0492 69 85 60 - <https://lorangerie-bastogne.be>



Le parc Foncin à Virton © Syndicat d'initiative de Virton

Le parc Élisabeth à Bastogne © Asbl Parcs et Jardins de Wallonie

PROVINCE DE NAMUR

Le parc Louise-Marie à Namur

OUvert au public en 1880 et dédié à la première reine des Belges, ce parc paysager romantique, d'inspiration allemande, a été classé en 1986. Riche en essences d'arbres remarquables, il est fait de courbes et d'enrochements artificiels. Il compte deux niveaux : une partie basse accueillant une grotte artificielle et un étang ; et une partie haute, autrefois surmontée d'un kiosque. La rénovation du parc, en 1988, a permis de redéguer le « Pont hollandais », vestige de la dernière Porte de Bruxelles.

Où ? Avenue de Stassart, 5000 Namur · Infos : Office du tourisme, rue du Pont 21, 5000 Namur - 081 24 64 49 - www.namurtourisme.be - info@namurtourisme.be



Le parc Louise-Marie à Namur © Asbl Parcs et Jardins de Wallonie

PROVINCE DE NAMUR

Le parc du Castel à Beauraing

Ce parc « à l'anglaise » a été aménagé au XIX^e siècle pour agrémenter le château de Beauraing. Réhabilité suite aux dégâts causés par la tornade de 2021, il est devenu public en 2024 et réunit aujourd'hui deux parcs, sur 59 hectares : le parc Saint-Pierre et le parc Sainte-Marie. Vous y découvrirez les vestiges et dépendances du château, de nombreux sentiers aménagés, des étangs, ainsi qu'un petit parc animalier.

Où ? Rue des Ardennes 63, 5570 Beauraing · Infos : Office du tourisme, rue de Rochefort 38, 5570 Beauraing - 082 71 11 40 - www.beauraingtourisme.be - info@beauraingtourisme.be



Le parc du Castel à Beauraing © Asbl Parcs et Jardins de Wallonie

Cette ancienne résidence royale a servi d'hôpital puis de quartier général militaire avant de devenir un musée © Spa Museum

RENDEZ-VOUS
P. 37 POUR NOTRE
CONCOURS



UN MUSÉE AU CŒUR DE L'HISTOIRE SPADOISE

Après avoir servi d'hôpital puis de quartier général militaire, cette ancienne résidence royale est devenue un musée et constitue aujourd'hui un site classé, avec son jardin, ses dépendances et les écuries qui abritent le musée spadois du Cheval.

UN PATRIMOINE VIVANT

Les missions du Musée sont multiples : préserver et enrichir les collections, mais surtout les partager avec tous. Expositions permanentes et temporaires, visites guidées, animations scolaires, ateliers ou conférences permettent de découvrir l'histoire de Spa sous des formes variées et accessibles.

SPA STORY : UN VOYAGE DANS LE TEMPS

Depuis juillet 2021, Spa est inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO comme l'une des « Grandes villes d'eaux d'Europe ». Cette reconnaissance valorise son rôle majeur dans le développement du thermalisme et du tourisme en Europe aux XVIII^e et XIX^e siècles. L'exposition permanente *Spa Story* retrace cette aventure : des sources aux promenades, des jeux à l'architecture, sans oublier l'artisanat des fameuses *Jolités de Spa* (boîtes peintes, vernies ou incrustées, réalisées à Spa depuis le XVII^e siècle). Elle montre comment Spa a bâti sa réputation et son art de vivre unique.



Le musée spadois du Cheval © Spa Museum

EXPOSITION TEMPORAIRE : SPA. LE DESSOUS DES CARTES

Du 4 avril au 8 novembre 2026, et suite au succès de l'édition 2025, cette exposition temporaire mettra de nouveau à l'honneur la riche collection de cartes et de plans issus des archives du Musée. Ces documents révèlent comment la cartographie a accompagné l'évolution de Spa, qu'il s'agisse de défense militaire, d'urbanisme, de gestion des eaux ou de tourisme.

ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS

Tous les premiers dimanches du mois, l'entrée au Musée est gratuite et s'accompagne d'une visite guidée thématique. Les enfants profitent de livrets-jeux et d'une chasse au trésor spécialement conçue pour l'exposition temporaire, transformant la découverte en moment ludique.

En outre, pendant les vacances scolaires, des animations familiales complètent la visite, car l'accessibilité à tous est au cœur des missions du Musée.

Enfin, un programme d'ateliers et de conférences viendra également rythmer l'année 2026 autour du thème de la cartographie.

Le Spa ! museum - Musée de la Ville d'eaux vous accueille dans un cadre unique : la Villa Royale, résidence de la reine Marie-Henriette à partir de 1895 et jusqu'à son décès en 1902. Mais que peut-on y découvrir aujourd'hui ? Petit aperçu...



CAROLINE HERMANN
(SPA MUSEUM)

Marie-Henriette, épouse de Léopold II © Spa Museum

POUR LES PASSIONNÉS D'HISTOIRE

Le Musée propose aussi la revue *Histoire et Archéologie spadoises*, publiée trois fois par an. Elle développe divers sujets liés à l'histoire de Spa et aux collections, permettant de prolonger la découverte au-delà des salles d'exposition.



Spa Story © Spa Museum

spa! museum
Musée de la ville d'eaux

À VOS AGENDAS...

Exposition temporaire :
Spa. Le dessous des cartes

Du 4 avril au 8 novembre 2026

Infos pratiques et programme complet sur www.spamuseum.be



© Spa Museum

SANDRINE LANGOHR

Sélection de publications sur la Wallonie

Rendez-vous sur le site des publications du SPW pour en découvrir bien d'autres ! ediwall.wallonie.be



Troisième volet des Secrets de la forêt

Le bois, un cadeau de la forêt !

Une forêt, c'est bien plus qu'un groupe d'arbres ! C'est un monde vivant, un peu comme une grande famille où chacun, du plus petit au plus grand, a sa place et joue un rôle important : les arbres, les plantes, le sol, les animaux, les insectes...

Cette publication et les autres exemplaires de cette collection sont disponibles en téléchargement ou gratuitement en version papier (dans la limite des stocks disponibles) sur ediwall.wallonie.be ou par téléphone via le numéro vert (gratuit) de la Wallonie (1718).



Nouvelle collection géologique

Histoire de pierres, premier numéro sur Huy

La géologie vous intéresse ? Le Service géologique du SPW vous propose une promenade à la découverte de la géodiversité, au centre de Huy. Retrouvez, dans ce dépliant, l'itinéraire de la balade avec ses 9 points d'arrêt, accompagnés de leur explication sommaire.

Première publication de cette collection, disponible en téléchargement ou gratuitement en version papier (dans la limite des stocks disponibles) sur ediwall.wallonie.be ou par téléphone via le numéro vert (gratuit) de la Wallonie (1718).



Guide d'autodiagnostic de mon habitation face aux inondations

Un nouveau référentiel pour tester les forces et les faiblesses de votre habitation

Ce guide d'autodiagnostic de l'habitation face aux inondations a été élaboré par les Contrats de rivière de Wallonie, en collaboration avec le Service public de Wallonie. Il a pour objectif de sensibiliser les citoyens aux risques d'inondation et de leur fournir des clés concrètes pour mieux évaluer la vulnérabilité de leur logement.

Publication disponible, en français et en allemand, en téléchargement sur ediwall.wallonie.be et en version papier (dans la limite des stocks disponibles) auprès des Contrats rivière : <https://environnement.wallonie.be>, rubrique Milieux/Eau/Gestionnaires/Contrats de rivière



Programme Seine-Escaut

La Wallonie au cœur du transport fluvial européen

Le SPW Mobilité et Infrastructures modernise ses voies navigables en vue de développer l'économie wallonne et de contribuer à la transition énergétique en assurant la place de nos voies d'eau modernisées dans le réseau européen de demain. Cette vision ambitieuse d'un report modal, c'est celle du programme Seine-Escaut en Wallonie. Ce projet est co-financé par l'Union européenne.

Découvrez le programme et les axes fluviaux concernés, en téléchargement sur ediwall.wallonie.be



Un prix pour cette biographie d'un auteur wallon

Publiée en partenariat avec le SPW, cette biographie de Jean Tousseul, auteur de plus de 40 ouvrages et lauréat du Prix triennal du Roman en 1937, a reçu le Prix littéraire 2025 du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Olivier Degée dit Jean Tousseul (1890-1944). Le campagnard mélancolique. Auteur-éditeur : Jacques Vandebroucke. Prix : 49 €. 508 pages.

Infos : L'ouvrage peut être commandé sur ediwall.wallonie.be, par mail via ediwall@spw.wallonie.be ou par téléphone via le numéro vert (gratuit) de la Wallonie (1718).

TENTEZ VOTRE CHANCE !

1^{ER} PRIX

**UN CD OU UN VINYLE DE L'ALBUM
« ALLER-RETOUR »**

offerts par Orlane



© Clotilde Billiette

2^È PRIX

**DEUX ENTRÉES AU MUSÉE DE
LA VILLE D'EAUX ET AU MUSÉE
SPADOIS DU CHEVAL**

donnant aussi accès à l'exposition
Spa. Le dessous des cartes, du 4 avril au
8 novembre 2026 et offertes par Spa Museum



© Spa Museum

QUESTION 1

En quelle année la reine Marie-Henriette s'est-elle installée dans la Villa Royale, à Spa ?

- A. En 1885
- B. En 1865
- C. En 1895

QUESTION 2

À partir du 1^{er} janvier 2026, quelle sera la nouvelle plage horaire d'heures creuses pour le tarif bihoraire ?

- A. De 10 h à 16 h
- B. De 11 h à 16 h
- C. De 11 h à 17 h

QUESTION 3

En quelle année le Housing First a-t-il été introduit en Wallonie ?

- A. En 2025
- B. En 2008
- C. En 2013

QUESTION SUBSIDIAIRE

Combien de participations enregistrerons-nous jusqu'au
31 janvier 2026 à 23h59 ?

COMMENT PARTICIPER ?

Répondez aux trois questions ci-contre ainsi qu'à la question subsidiaire jusqu'au **31 janvier 2026 à 23h59**

Communiquez vos réponses ainsi que vos coordonnées :

- en ligne sur www.wallonie.be, rubrique « Concours »
- soit par carte postale à « Vivre la Wallonie », boulevard Ernest Mélot 50, 5000 Namur
Merci de mentionner un numéro de téléphone ou une adresse mail pour que nous puissions vous contacter rapidement.

Une seule participation par personne pendant toute la durée du concours.

LES GAGNANTS DU CONCOURS DU N° 69 SONT...

1^{er} prix : Luc RADYS (Bovigny)

2^e prix : Étienne KANABUS (Tertre)

3^e prix : Armand SCORNICIEL (Aiseau-Presles)

Les bonnes réponses étaient : C-C-B

Question subsidiaire : 2993 participations

UNE SÉLECTION DE *manifestations*

SOUTENUES OU ORGANISÉES PAR LES INSTITUTIONS WALLONNES

FESTIVALS / SPECTACLES

SPECTACLES DE LUC PETIT ET DES NOCTURNALES



© Les Nocturnales

LA SYMPHONIE DES ÉTOILES

DU 18 AU 23 DÉCEMBRE

À l'église Saint-Quentin à Tournai

DU 26 AU 30 DÉCEMBRE

À la cathédrale Saint-Paul à Liège

DU 2 AU 4 JANVIER 2026

À l'église Saint-Martin à Arlon



© Les Nocturnales

L'ODYSSEÉE DE NOËL

DU 19 AU 22 DÉCEMBRE

À la collégiale Sainte-Waudru à Mons

DU 26 AU 29 DÉCEMBRE

À la collégiale Notre-Dame à Huy

DU 2 AU 4 JANVIER 2026

À la collégiale Sainte-Gertrude à Nivelles
www.nocturnales.be

FESTIVAL RAMDAM

DU 16 AU 26 JANVIER 2026

Le festival du film qui dérange, à l'Imagix de Tournai
www.ramdamfestival.be

LOVE INTERNATIONAL FILM FESTIVAL MONS

DU 6 AU 14 MARS 2026

www.liff-mons.be

ENVIRONNEMENT / NATURE

GRAND RECENSEMENT DES OISEAUX DE JARDIN

LE 1^{ER} WEEK-END DE FÉVRIER 2026<https://oiseaux.natagora.be>

CULTURE / PATRIMOINE / FOLKLORE

CARNAVALS DANS LES CANTONS DE L'EST

DU 12 AU 17 FÉVRIER 2026

LE 12 FÉVRIER : JEUDI DES FEMMES
(ALTWEIBERDONNERSTAG)

LE 16 FÉVRIER :

LUNDI DES ROSES (ROSENMONTAGSZUG)
www.cantonsdelest.be

CARNAVAL DE MALMEDY (CWARME)

DU 14 AU 17 FÉVRIER 2026

www.malmedy.be

CARNAVAL DE BINCHE

DU 15 AU 17 FÉVRIER 2026

www.carnavaldebinche.be

GRAND FEU DE BOUGE

LE 22 FÉVRIER 2026

www.grandfeudebouge.be

UNE EXPO ET UN COLLOQUE ORGANISÉS À L'ABBAYE NOTRE-DAME DU VIVIER PAR L'AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE ET LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NAMUR

Abbaye Notre-Dame du Vivier
Rue Notre-Dame du Vivier 153 à 5024 Namur
(Marche-les-Dames)

EXPO *IN SITU. ARCHÉOLOGIE D'UNE ABBAYE CISTERCIENNE FÉMININE*

DU 11 DÉCEMBRE AU 15 MARS 2026

Entrée libre. Visites guidées payantes pour groupes
et sur réservation : 08124 00 27. Infos : www.lasan.be

JOURNÉES D'ÉTUDE FONDER, BÂTIR, PRIER. AUX ORIGINES DES ABBAYES DE MONIALES CISTER- CIENNES DANS LES PAYS-BAS MÉRIDIONAUX (XII^e SIÈCLE)

LES 11 ET 12 DÉCEMBRE

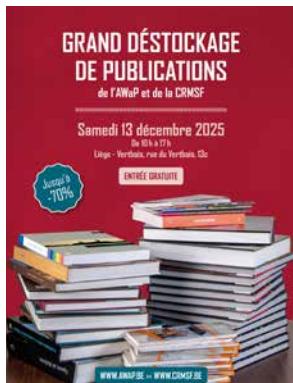
Accès gratuit. Incription obligatoire sur
www.billetweb.fr. Infos :
<https://agencewallonneupatrimoine.be>

ET AU SUJET DE CETTE MÊME ABBAYE, LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NAMUR PROPOSE :

Marche s/Meuse. Que s'écoule le temps et passent les dames

JUSQU'AU 15 MARS 2026

au musée des Arts anciens du Namurois
*Marche s/Meuse. La mémoire des dames*JUSQU'AU 1^{ER} MARS 2026aux Archives de l'État à Namur
Infos : 08184 02 00 - www.lasan.be



© AWAP

ENVIE D'ENRICHIR VOTRE BIBLIOTHÈQUE OU DE TROUVER DES CADEAUX ORIGINAUX SUR LE PATRIMOINE WALLON ?

Grand déstockage de publications de l'Agence wallonne du patrimoine en collaboration avec la Commission royale des monuments, sites et fouilles (CRMSF)

LE SAMEDI 13 DÉCEMBRE, DE 10 À 17 HEURES

Au Vertbois, rue du Vertbois, 13c à Liège

Venez découvrir une large sélection de publications de l'AWAP, proposées à des prix exceptionnels (jusqu'à -70%). Les ouvrages de la CRMSF seront également vendus à des prix attractifs.

Entrée gratuite et ouverte à tous, passionnés, curieux ou simples visiteurs

Action aussi valable du 13 au 19 décembre en ligne sur <http://promotion.awap.be>, par téléphone au 081230 703 ou par mail via publication@awap.be. Infos : www.awap.be

FOIRES ET SALONS

BATIMOI

DU 30 JANVIER AU 2 FÉVRIER 2026

Au Wex à Marche-en-Famenne

Retrouvez-nous sur le stand SPW pour des conseils en logement, énergie...

www.batimo.be - 084 34 08 00

BATIBOUW

DU 7 AU 15 FÉVRIER 2026

À Brussels Expo

Retrouvez-nous sur le stand SPW pour des conseils en logement, énergie...

[https://batibouw.com](http://batibouw.com)

SALONS SIEP ÉTUDES ET PROFESSIONS

Informations et orientation sur l'enseignement secondaire, supérieur, la formation et l'emploi

LES 6 ET 7 FÉVRIER 2026

À Namur Expo

LES 6 ET 7 MARS 2026

Au Grand Palais à Charleroi

LES 20 ET 21 MARS 2026

À Liège Expo

LES 27 ET 28 MARS 2026

Au Lotto Mons Expo

Et Itinéraires secondaires

LES 30 ET 31 JANVIER 2026

À Tournai Expo

www.siep.be

HORECATEL

DU 8 AU 11 MARS 2026

Au Wex à Marche-en-Famenne

Horeca, collectivités et métiers de bouche

Stand de l'Apaq-W

www.horecatel.be

EXPOSITIONS ET ANIMATIONS DANS LES ESPACES WALLONIE (EW)

COUP D'OEIL SUR LA FORÊT VIVANTE

Focus artistique sur la biodiversité forestière montrant les plus beaux clichés de Michel Fautsch dans le cadre du projet Chronoxyle (sensibilisation au bois mort et aux arbres-habitats par la photographie)

JUSQU'AU 19 DÉCEMBRE

À l'EW de Tournai

Rue de la Wallonie 21, 7500 Tournai

DU 19 JANVIER AU 2 MARS 2026

À l'EW de Liège

Place Saint-Michel 86, 4000 Liège

LA FABRIQUE DE LA DÉMOCRATIE (À PARTIR DE 14 ANS)

Un parcours interactif sur la citoyenneté responsable. Les participants confrontent leurs opinions, leurs doutes, leurs préjugés, sur la démocratie et la diversité de nos sociétés. Incription obligatoire pour les groupes. Maximum 30 participants. Durée : 1h 15

JUSQU'AU 19 DÉCEMBRE

À l'EW de Verviers

Rue Coronmeuse 46, 4800 Verviers

DU 5 JANVIER AU 27 MARS 2026

À l'EW de Nivelles

Rue de Namur 67, 1400 Nivelles

DÉMOCRACY (À PARTIR DE 10 ANS)

Un jeu de rôle encadré pour découvrir les rouages de la démocratie représentative, ses contraintes et ses enjeux. Pour groupes scolaires de la 5^e primaire à la 6^e secondaire.

Pour groupes scolaires de la 5^e primaire à la 6^e secondaire.

De 12 à 24 participants. Durée : 3 h

DU 5 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2026

À l'EW de Verviers

Rue Coronmeuse 46, 4800 Verviers

DU 2 MARS AU 24 AVRIL 2026

À l'EW de Charleroi

Rue de France 3, 6000 Charleroi

WALLONIE

Exposition proposée par Wallonie Bruxelles International (WBI) présentant plus de 100 lieux et événements emblématiques de notre région. Infos : www.wbi.be

JUSQU'AU 30 AVRIL 2026

À l'EW de Bruxelles

Rue du Marché aux Herbes 25-27, 1000 Bruxelles

AVERTISSEMENT

Cet agenda répertorie quelques événements prévus durant l'hiver 2025-2026, sous réserve d'éventuelles modifications. Suivez l'évolution de l'organisation des événements en Wallonie sur www.wallonie.be (Agenda) et sur <https://visitwallonia.be>



**LES EXPOS DANS LES EW SONT GRATUITES.
INFOS, HORAIRES
ET INSCRIPTIONS**

sur www.wallonie.be/agenda/espaces-wallonie
ou via le numéro gratuit 1718



© SPM

LE CALENDRIER 2026 VOUS ATTEND SUR LE THÈME : « SENTIERS DE WALLONIE »

Comment l'obtenir ? EXCLUSIVEMENT dans ces 10 Espaces Wallonie, où il vous sera offert gratuitement.

EW d'Arlon, place Didier 42, 6700 Arlon

EW de Charleroi, rue de France 3, 6000 Charleroi

EW de La Louvière, rue Sylvain Guyaux 49,

7100 La Louvière

EW de Liège, place Saint-Michel 86, 4000 Liège

EW de Malmedy, place Albert 1^{er} 9, 4960 Malmedy

EW de Mons, rue de la Seuwe 18-19, 7000 Mons

EW de Namur, boulevard Ernest Mélot 30, 5000 Namur

EW de Nivelles, rue de Namur 67, 1400 Nivelles

EW de Tournai, rue de la Wallonie 19, 7500 Tournai

EW de Verviers, rue Coronmeuse 46, 4800 Verviers

Infos au 1718

Ma machine à laver, c'est mieux entre 11h et 17h.

Ça fait moins tache sur la facture.



Le bihoraire change d'horaire !

A partir du 01 janvier 2026, retrouvez un nouvel horaire pour vos heures creuses et vos heures pleines, 7 jours sur 7. N'oubliez pas d'adapter vos habitudes !

